

SECURITÉ ALIMENTAIRE



AUTEURS ET REMERCIEMENTS

Coordination :

Barbara Nese, Responsable Planification des Programmes Internationaux et Innovation

Elaboration :

Bianca Dendena, Chercheuse (Planification des Programmes Internationaux et Innovation)

Avec la contribution scientifique de:

Prof. Maria Sassi (Università di Pavia)

Un remerciement spécial à Ferdinand Njue, Giuseppe Selvaggi et Eugenio Balsini qui ont apporté une contribution essentielle et précieuse à l'élaboration de ce document.

Nos remerciements vont également à Carla Ricci, Tiziana Vicario, Sabine Jiekak, Saskia Carusi, Manuel Simoncelli, Alessio Salvadori, Matteo Fumi, Giuseppe Busalacchi, Massimo Zecchini et Anna Grisi pour les nombreuses contributions apportées. Merci également à tout le personnel au siège central et dans les bureaux à l'étranger qui a participé aux différentes phases de cette élaboration.

Un remerciement enfin au directeur Ennio Miccoli pour l'intérêt et la disponibilité montrés pendant tout le processus d'élaboration des lignes directrices.

Documents de référence internes à l'organisation

Lignes Directrices actuellement disponibles :

- Responsabilité Sociale des Entreprises
- Enfance et Adolescence
- Environnement et Réduction des Risques de Catastrophes

Autres documents de référence :

Document de capitalisation de COOPI sur la sécurité alimentaire



SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	4
QU'EST-CE QUE LA SECURITE ALIMENTAIRE ?	6
LA SECURITE ALIMENTAIRE POUR COOPI: LES CONCEPTS CLE	12
COOPI DANS LA GESTION OPERATIONNELLE	28
BIBLIOGRAPHIE	36
LISTE DES ACRONYMES.....	37

INTRODUCTION

COOPI – Coopération Internationale est une fondation humanitaire laïque et indépendante fondée en 1965. En 47 ans de travail, COOPI a mis en œuvre millions de personnes (environ 5.600.000 seulement en 2011). La mission de COOPI est de contribuer, à travers l'engagement, la motivation, la détermination et la professionnalité de son personnel, au processus de lutte contre la pauvreté et au développement des communautés avec lesquelles elle coopère dans le monde, en intervenant en situation d'urgences, de reconstruction et de développement afin d'obtenir un meilleur équilibre entre le Nord et le Sud de la planète, entre régions développées et défavorisées ou en développement.

Les Lignes directrices sur la Sécurité Alimentaire fait partie d'une série de documents dont COOPI est en train de se doter afin de prendre position au sujet des thèmes centraux dans l'action de l'organisation¹. Ces documents tracent le tableau de référence théorique international à l'intérieur duquel l'approche de COOPI a mûri et sur lequel l'organisation est fondée. En outre, en accompagnement à chaque document de lignes directrices, un manuel opérationnel traduisant le plan théorique dans la pratique de la gestion des programmes est aussi élaboré.



Dès sa fondation, COOPI a compté la sécurité alimentaire parmi les secteurs clé de son action. La complexité de la thématique et l'expérience acquise au cours des années ont rendu nécessaire une réflexion de la part de l'organisation afin de définir les éléments clé de ses actions dans le secteur et, en même temps, de capitaliser, partager et promouvoir les nombreuses « bonnes pratiques »² mises en œuvre.

POURQUOI SE CONCENTRER SUR LA SECURITE ALIMENTAIRE ?

Selon les plus récentes estimations de l'Agence des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), pendant la période 2010-2012, les personnes sous-alimentées chroniques représentaient 12,5% de la population mondiale, c'est-à-dire 870 millions d'individus. Ce taux augmente davantage dans les pays en développement (PVD), où se concentre la majorité de ces personnes. Ces données indiquent une amélioration par rapport aux niveaux du début des années '90, mais décrivent une problématique encore répandue, qui atteint parfois un degré critique. Néanmoins, malgré la crise économique et la hausse des prix de certaines denrées alimentaires en 2008, la réalisation du premier des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) qui prévoit pendant la période 1990-2015 la division par deux du pourcentage de population mondiale souffrant de la faim (Nations Unies, 2000), semble être plus proche et possible que prévu par les estimations (FAO 2012). Pour continuer dans cette direction, le développement du secteur agricole est

¹ A ce jour, les lignes directrices sur enfance et adolescence; sur environnement et réduction des risques de catastrophes et sur la responsabilité sociale des entreprises, ont déjà été adoptées. Il est prévu que les lignes directrices sur le genre et la santé soient élaborées d'ici 2014.

² Les pratiques indiquées dans ce document représentent seulement quelques-uns parmi les exemples du travail que COOPI fait sur le terrain dans le secteur de la sécurité alimentaire. Ils ont été choisis sur la base des résultats obtenus, l'impact et leur impact, du potentiel de répétition dans d'autres contextes et de la cohérence par rapport au contenu de cette lignes directrices.

d'importance cruciale du moment que la majorité de la population sous-alimentée vit en zone rurale et dépend, en termes de revenus, de l'agriculture et d'autres activités interdépendantes. Il est désormais d'opinion commune que la clef de ce développement est constituée par les petits agriculteurs et éleveurs, en particulier par les femmes, dont le rôle doit être reconnu et renforcé. Ce sont en effet ces personnes qui sont les plus vulnérables, particulièrement dans certaines zones qui sont de plus en plus fréquemment touchées par des chocs climatiques (comme par exemples la sécheresse au Sahel et dans la Corne de l'Afrique). Cependant, le soutien aux activités productives a un effet réduit s'il ne s'accompagne pas d'actions incisives qui puissent assurer le fonctionnement correct des services sur lesquels les communautés reposent : l'accès à l'eau, aux services d'hygiène et de santé doivent être garantis, ainsi que l'accès à l'instruction en tant que véhicule pour la diffusion de bonnes pratiques nutritionnelles et d'hygiène, mais aussi techniques et de gestion.

La sécurité alimentaire et par conséquent la possibilité d'affranchir la population mondiale de la faim de manière stable et durable, nécessite de l'adoption d'une approche multisectorielle qui renforce les différentes composantes à la base du développement des communautés. Cette approche, largement adoptée par les principaux acteurs du secteur, caractérise l'action de COOPI, qui y reconnaît une orientation valable dans la complexité de la thématique et un outil approprié pour la réalisation de ses interventions.

Dans ce document³, la position de l'organisation dans le secteur de la sécurité alimentaire est donc détaillée, à travers les concepts-clé auxquels elle s'aligne et les « bonnes pratiques » pour les mettre en œuvre dans la



gestion opérationnelle.

³ Ce document a été approuvé par le Conseil d'Administration de COOPI le 27-05-2013.

QU'EST-CE QUE LA SECURITE ALIMENTAIRE ?

Le concept de sécurité alimentaire est apparu dans les années '70 et il a fait l'objet d'une évolution continue qui reflète sa complexité et la difficulté de l'encadrer correctement dans un tableau de référence politique et opérationnelle, qui est lui aussi en transformation. L'expression « sécurité alimentaire » et sa première acception furent proposés pour la première fois dans le document *Report of the World Food Conference* (Nations Unies 1975) après la Conférence Mondiale de la FAO de 1974 et suite à la crise alimentaire de la moitié des années '70. Cet événement attira une grande attention sur le thème qui, dans les années suivantes, fut un repère pour la promotion et la mise en œuvre de mesures visant à garantir l'autosuffisance alimentaire à l'échelle nationale. Dans ce contexte, l'évaluation de l'état de la sécurité alimentaire d'un pays était faite à un niveau global, essentiellement avec l'indice de la quantité de ressources alimentaires stockées et la capacité de faire face à une insuffisance temporaire de ressources alimentaires (Valdes & Konandreas 1981). Néanmoins, cette définition relevait d'une approche simpliste qui reconduisait l'insécurité alimentaire à un manque de ressources alimentaires en termes quantitatifs et à des prix élevés de ces ressources sur le marché international. Cette approche toutefois s'est avérée insuffisante et une claire preuve de cela fut l'évidence que les progrès obtenus en termes de croissance de la productivité lors de la révolution verte en Asie⁴ n'entraînèrent pas une réduction équivalente de la malnutrition très répandue (Clay 2002). En d'autres termes, l'équation « plus de nourriture, moins de faim » se révéla erronée, ce qui mit en évidence les lacunes de la définition de sécurité alimentaire axée sur la quantité de nourriture disponible et, par conséquent, la



nécessité de l'enrichir de nouvelles acceptions. En ce sens, les études de l'économiste Amartya Sen (1981) furent de grande importance, qui remplaça l'idée traditionnelle selon laquelle la sécurité alimentaire n'était pas garantie en présence d'une différence entre la demande et l'offre de biens alimentaires avec une approche de politique alimentaire basée sur le droit à l'alimentation. L'idée novatrice à la base de cette conception est que les

individus souffrent de la faim non pas à cause d'une donne insuffisante de ressources alimentaires, mais plutôt parce qu'ils ne possèdent pas un contrôle suffisant sur celles-ci. Sur la base de ces considérations, la FAO introduisit le concept d'**accès aux ressources**, qui inclut et va au-delà de la simple équation de demande et offre de biens alimentaires, et considère le niveau d'agrégation régionale et nationale en introduisant la décomposition en communautés et individus (FAO 1983). L'étape suivante fut l'inclusion de la dimension temporelle dans la définition du concept de sécurité alimentaire, lors de la publication en 1986 du *Poverty and Hunger Report* par la Banque Mondiale. Pour la première fois, la **distinction entre insécurité alimentaire chronique et temporaire** fut introduite. La première des deux se vérifie quand une communauté n'est pas en mesure, de manière continue, de satisfaire les besoins alimentaire de ses membres. L'insécurité

⁴ L'expression révolution verte fut introduite pour définir une approche novatrice aux thèmes de la production agricole, qui, à travers la combinaison de variétés végétales génétiquement sélectionnées, de quantités suffisantes d'engrais, d'eau et d'autres produits agrochimiques, a permis une augmentation significative des productions agricoles (Gaud 1968).

alimentaire temporaire par contre, a lieu quand cette condition se présente sur le court terme et associée à des événements spécifiques, tels que, par exemple, des récoltes compromises, une maladie ou l'incapacité de travailler d'un ou de plusieurs membres, qui déterminent une incapacité à accéder aux ressources nécessaires qui est limitée dans le temps. L'insécurité alimentaire chronique peut donc être considérée comme une tendance persistante sur le long terme, alors que l'insécurité alimentaire temporaire est une situation momentanée et contingente, qui est la conséquence de chocs passagers. Dans le document susmentionné, en outre, l'accent fut mis désormais sur la nourriture non seulement en tant que moyen pour survivre, mais comme un instrument essentiel pour une vie active et satisfaisante. Cette attention fut ensuite approfondie dans les années suivantes, quand l'idée de **qualité des aliments** s'ajouta au reste; la nourriture ne fut plus donc considérée qu'en termes d'apport calorique, mais aussi pour son contenu en micronutriments⁵ et comme résultat de préférences et de choix sur la base des traditions de la communauté. Cette perspective fut ensuite étendue suite à l'introduction du concept de **sécurité humaine**⁶, dont la sécurité alimentaire, ainsi que la sécurité sanitaire, et celles de l'économie et de l'environnement, parmi d'autres, sont des éléments (PNUD 1994). A ce jour, la définition de sécurité alimentaire qui est communément acceptée est celle proposée à l'occasion du Sommet Mondial sur l'Alimentation en 1996, selon laquelle:

« La sécurité alimentaire est assurée quand toutes les personnes, en tout temps, ont économiquement, socialement et physiquement accès à une alimentation suffisante, sûre et nutritive qui satisfait leurs besoins nutritionnels et leurs préférences alimentaires pour leur permettre de mener une vie active et saine. »

(FAO 1996)



⁵ Les « micronutriments » sont les nutriments nécessaires en petites quantités pour les êtres vivants (les êtres humains ont besoin généralement de quantités inférieures à 100 milligrammes par jour) pour l'exercice des fonctions physiologiques essentielles pour le bon fonctionnement du métabolisme (Comité canadien de l'UNICEF 2006). Un apport non équilibré de ces nutriments est à l'origine de carences nutritionnelles et de troubles métaboliques.

⁶ La « sécurité humaine » est définie comme l'état de sécurité présent envers les menaces chroniques et la protection contre les interruptions soudaines et préjudiciables des modèles de vie quotidienne. Les sept composantes de la sécurité humaine sont les suivantes: la sécurité économique, alimentaire, sanitaire, environnementale, physique, communautaire et politique (PNUD, 1994).

L'année 1996 fut importante aussi parce qu'elle vit l'adoption formelle du "**droit à l'alimentation**" (*right to adequate food*) de la part des délégués qui participaient au Sommet, événement qui lance la discussion, encore en cours, sur la connotation éthique de l'accès à des ressources alimentaires adéquates.

La définition de sécurité alimentaire de la FAO, citée ci-dessus, souligne le caractère multisectoriel de celle-ci, qui est donc conçue comme reposant sur quatre dimensions: la disponibilité, l'accès, l'utilisation et la stabilité des ressources alimentaires (Fig. 1) . La définition du concept en ces quatre piliers est désormais largement acceptée et utilisée couramment par les agences gouvernementales et par les nombreuses organisations non-gouvernementales (ONG) travaillant dans le domaine.

SECURITE' ALIMENTAIRE

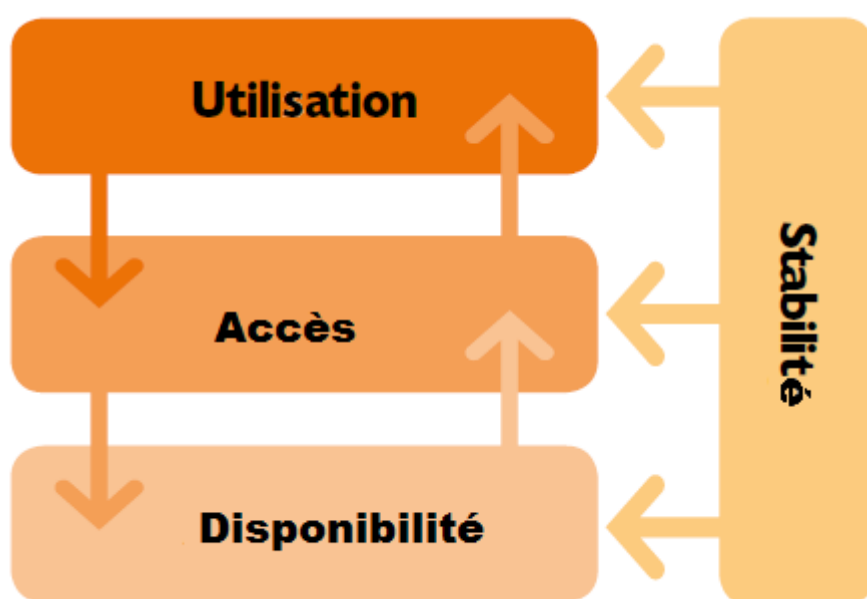


Fig. 1. Les quatre dimensions de la sécurité alimentaire - COOPI 2012.

La **disponibilité** en ressources alimentaires signifie la présence réelle de celles-ci en quantité et qualité adéquates aux besoins des individus⁷. La réelle disponibilité en ressources, néanmoins, n'implique pas nécessairement que les personnes qui en ont besoin arrivent effectivement à les acquérir. L'**accès** aux ressources est par conséquent complémentaire à leur disponibilité et est constitué d'une composante physique et d'une autre composante économique. La composante physique se réfère, par exemple, à la distance géographique entre les communautés et les ressources sur lesquelles elles dépendent, et à la présence de voies de communication et de services fonctionnels ; la composante économique, par contre, se réfère aux moyens dont dispose la communauté pour acquérir les ressources, qu'elles soient matérielles (terre, eau, animaux, etc.) ou immatérielles (capacité d'exercer ses propres droits et une profession génératrice de revenu). Sur la base des moyens dont elle dispose, une communauté peut donc avoir accès aux ressources de manière directe à travers la production, ou indirecte à travers l'échange et le transfert. Le concept de **stabilité** est étroitement lié aux concepts de disponibilité et d'accès aux ressources. En effet, afin qu'une communauté puisse se dire sûre du point de vue alimentaire, elle doit pouvoir avoir accès aux ressources dont elle nécessite de façon continue, chose qui, à son tour, en implique une disponibilité continue dans le temps et dans l'espace, même en cas de chocs, tels que les fluctuations du marché, la hausse des

⁷ Il s'agit de la disponibilité en ressources d'un pays, donnée par l'ensemble de produit intérieur, importations, chocs internes et aide extérieure.

prix ou les famines. Il est maintenant largement accepté que l'indicateur de la stabilité soit la résilience⁸, c'est-à-dire la capacité d'assimiler un choc et de reconstituer rapidement une condition d'équilibre. Ceci implique spécifiquement, que la communauté doit posséder et mettre en œuvre des réponses rapides pour fournir la liquidité ou les ressources matérielles adéquates. Du concept de stabilité découle ensuite celui de durabilité, qui indique la stabilité des ressources et des processus d'acquisition de celles-ci sur le long terme. En tenant compte du fait que la durabilité peut s'entendre sous plusieurs aspects, il est important d'en considérer en premier lieu la dimension environnementale. En effet la possibilité d'utiliser les ressources naturelles sur le long terme dépend d'une gestion appropriée de celles-ci. Cette gestion doit donc être dynamique et corriger les modes d'exploitation des ressources (terre, eau, capital animal) sur la base de changements sociaux, économiques et environnementaux pour en préserver la productivité et garantir la consommation future.

La composante de l'**utilisation** des ressources alimentaires est tout aussi importante, car elle a un grand impact à la fois sur la qualité et la quantité de celles-ci. En effet, par le terme « utilisation », on indique l'ensemble des processus de préparation/transformation et stockage des ressources. À cet égard, il est largement accepté que le décompte du temps que les femmes consacrent à la préparation des aliments est l'un des éléments ayant le plus de poids dans l'évaluation de l'état de la sécurité alimentaire du foyer (FAO 2011). Ceci est d'autant plus vrai dans un contexte rural, où les femmes sont soumises à une charge de travail considérable en dehors de la maison, qui peut parfois être réduite seulement de façon marginale par des initiatives communautaires de soutien aux activités domestiques telles que la préparation des repas. Un autre facteur important de la capacité de maintenir le niveau d'utilisation des ressources est la possibilité de stocker correctement. Cet aspect doit attirer l'attention en particulier dans le cas de communautés qui dépendent des ressources saisonnières: pendant les périodes non productives ces communautés doivent s'appuyer sur le stock de ressources précédemment rassemblées. Cependant souvent, les conditions de conservation de ces ressources ne sont pas adéquates et causent des pertes, parfois considérables, en termes de quantité et de qualité.



1975 Rapport de la Conférence Mondiale sur l'Alimentation – Présentation du concept de sécurité alimentaire selon lequel la mesure de l'état d'insécurité alimentaire d'un pays est donnée par la quantité de ressources alimentaires stockée et la capacité de surmonter des situations d'insuffisance temporaire de ressources alimentaires.

1981 *Poverty and famines: an essay on entitlement and deprivation* (A. Sen) – On propose une correction du concept de sécurité alimentaire selon laquelle celle-ci dépend non seulement du bilan entre demande et offre, mais aussi du droit que les communautés et les individus ont de les acquérir.

1983 *World Food Security: a reappraisal of the concepts and approaches* (FAO) – L'accès aux ressources est identifié comme étant essentiel à garantir la sécurité alimentaire et l'on met l'accent sur les communautés et les individus.

1986 *Poverty and Hunger Report* par la Banque Mondiale – On introduit la distinction entre insécurité alimentaire chronique et temporaire. L'insécurité alimentaire chronique est à considérer comme une tendance générale, alors que la deuxième situation est contingente et est le résultat de chocs momentanés. L'accent est mis sur le besoin de disposer d'aliments adéquats en qualité outre qu'en quantité.

1994 *Human Development Report* (PNUD) – Introduction du concept de sécurité humaine, dont la sécurité alimentaire, ainsi que la sécurité sanitaire, et celles de l'économie et de l'environnement, parmi d'autres, sont des éléments.

1996 Sommet Mondial sur l'Alimentation (FAO) – Adoption de la définition de sécurité alimentaire qui est encore acceptée, qui souligne la multi dimensionnalité du concept, en incluant les composantes de disponibilité, d'accès, d'utilisation et de stabilité. Introduction du concept de droit à l'alimentation qui a été largement discuté dans les années suivantes.

2001 *The State of Food Insecurity* (FAO) – La définition de 1996 est confirmée et l'on définit la dimension sociale comme étant essentielle au même degré que les composantes physique et économique dans l'accès aux ressources alimentaires.

⁸ La "résilience" est la capacité d'un système, d'une communauté ou d'une société potentiellement exposée à des risques de s'adapter en résistant ou en changeant, de manière à atteindre ou maintenir un niveau acceptable en termes de fonctionnement et de structures. Ceci dépend du degré d'organisation dont le système social dispose afin d'augmenter ses capacités en apprenant des catastrophes passées afin de mieux se protéger dans le futur et de renforcer les mesures visant à la réduction du risque (UN/ISDR 2004).



Des autres définitions

D'autres concepts dont la définition est mentionnée ci-après dans le but de préciser les domaines de pertinence sont strictement liés au concept de sécurité alimentaire et sont souvent considérés de façon erronée comme synonymes de celui-ci.

Aide alimentaire

La définition d' "aide alimentaire" fait encore l'objet de débats: la définition plus courante restreint l'aide alimentaire à l'aide internationale finalisée à assurer l'approvisionnement en ressources alimentaires pouvant être distribuées comme telles ou garanties par la distribution d'argent destiné à l'achat de celles-ci. Trois formes d'aide alimentaire sont généralement reconnues: a) L'aide venant de *programmes* qui consistent dans la distribution des biens alimentaires aux gouvernements centraux des pays d'intervention, qui les vendent et disposent de revenus sans devoir nécessairement investir dans des mesures d'aide alimentaire b) L'aide venant de *projets*, qui prévoient la distribution de ressources alimentaires aux gouvernements ou aux ONG, qui peuvent ensuite les distribuer directement ou les monétiser, en liant les revenus au financement d'activités du projet; c) Les *urgences*, qui prévoient la fourniture de biens alimentaires aux agences gouvernementales et aux ONG qui s'occupent de les distribuer gratuitement aux populations en crises, en raison de conflits ou de catastrophes d'origine naturelle (Barrett & Maxwell 2005).

Assistance alimentaire

L'expression assistance alimentaire indique l'ensemble des interventions de soutien à des populations en situations précaires ou vulnérables du point de vue alimentaire dans le but de leur assurer l'accès à la nourriture et, par conséquent, la sécurité alimentaire (ODI 2010). Dans cette catégorie on inclut généralement le transfert de denrées alimentaires, d'argent et/ou de bons qui assurent l'accès à des ressources alimentaires satisfaisantes en termes de quantité, qualité et valeur nutritionnelle. Contrairement à l'aide alimentaire définie jusqu'ici, la provenance internationale des aides n'est pas nécessaire dans ce cas, car les interventions mises en œuvre par les gouvernements des pays bénéficiaires font partie de l'assistance alimentaire.

Sécurité des aliments

Un aliment peut se définir sûr quand il ne contient aucun contaminant d'origine biologique (par ex. des toxines) ou non biologique (par ex. métaux lourds) qui peuvent affecter l'état de santé du consommateur (que ce soit un homme – food safety – ou un animal – feed safety). La disponibilité en aliments sûrs est donc un élément essentiel à la santé des personnes et, comme tel, doit être garantie afin de promouvoir le développement, car environ un tiers de la population des pays développés est sujet à des maladies suite à la contamination de la nourriture et cette proportion augmente si l'on compte les pays en développement.

Afin de garantir la sûreté des aliments dans toutes les phases de la filière productive, des systèmes de suivi et de traçabilité des produits¹ avec des certifications reconnues à l'international se développent.

Souveraineté alimentaire

La souveraineté alimentaire est le droit des citoyens d'un Etat d'avoir accès à des ressources alimentaires appropriées d'un point de vue nutritionnel et culturel, à travers la mise en œuvre de systèmes productifs et durables, librement définis conformément aux politiques socio-économiques internes au pays, sans affecter le secteur agricole d'autres pays (Via Campesina, 2007). Au niveau local, cette vision se réalise dans le soutien et la promotion des marchés et des petits producteurs et marque la transition d'un concept de nature technique - la sécurité alimentaire - à un concept de nature juridique qui répond aux questions «d'où vient la nourriture» et «comment a-t-elle été produite». Le concept de souveraineté alimentaire se réalise entre autres, avec la garantie de durabilité des systèmes de production, avec la conservation du patrimoine génétique et la protection du consommateur. Bien que ce concept ne soit pas encore entièrement clair et partagé, il devient important dans la redéfinition de soutien aux pays en développement, ce qui implique que la distribution traditionnelle d'aliments soit accompagnée de formes d'aide économique qui stimulent les activités productives, en libérant l'aide extérieure des intérêts commerciaux et politiques des bailleurs de fonds.

La sécurité alimentaire et les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)

Quand on parle du thème de la sécurité alimentaire, il est d'importance primordiale de souligner que ce concept se reflète dans les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Les OMD sont huit objectifs que tous les états membres des Nations Unies, en signant la Déclaration du Millénaire pour le Développement, se sont engagés à atteindre d'ici 2015 dans le but général de promouvoir le développement par l'amélioration des conditions sociales et économiques des pays les plus pauvres. Par rapport à la sécurité alimentaire, les objectifs suivants sont d'un intérêt particulier :

- L'**Objectif n°1** (OMD 1) vise à éradiquer la pauvreté et la faim dans le monde, en soulignant le lien fort qui existe entre ces deux problèmes et en rappelant la nécessité d'actions intégrées et structurées. En particulier, il prévoit un engagement de la communauté internationale pour la **réduction de moitié d'ici 2015 du pourcentage de personnes qui souffrent de la faim** (OMD 1.C), dont les interventions visant à atteindre la sécurité alimentaire sont par conséquent un élément clé.
- L'**Objectif n°7** (OMD 7) vise à assurer un environnement durable, qui inclut la **réduction de moitié d'ici 2015 du pourcentage de personnes qui n'ont pas encore accès à l'eau potable et à des services de santé de base** (OMD 7. C). L'Objectif 7 prévoit également l'amélioration des conditions de vie des habitants des quartiers urbains informels, où des actions ciblant les zones urbaines et péri-urbaines contribuent de manière significative.



LA SECURITE ALIMENTAIRE POUR COOPI: LES CONCEPTS CLE

COOPI considère la sécurité alimentaire un élément central dans la promotion du développement dans les pays où l'organisation opère. La complexité du thème, due à un ensemble de facteurs agissant sur celui-ci, ainsi que les contextes dans lesquels COOPI travaille, nécessite d'un diagnostic correct du problème afin de structurer des interventions ciblées en mesure de répondre à des urgences et de lancer des processus de développement à mi et long terme. En ce sens, COOPI accorde une grande attention à la phase d'analyse du contexte, afin d'identifier correctement les dysfonctionnements à l'origine de l'état d'insécurité alimentaire, les variables sur lesquelles agir et les modes d'intervention.

Dans le cadre de cette analyse, COOPI, en ligne avec ce qui est proposé par l'UNICEF (1990), détecte l'état de l'insécurité alimentaire en premier lieu à partir de l'apparition des **symptômes** de la malnutrition, définie comme un apport insuffisant ou déséquilibré de macro-et / ou micronutriments. Une fois que ces symptômes ont été identifiés, comme par exemple un retard de croissance chez les enfants et l'indice de masse corporelle en-dessous de certaines valeurs chez les adultes, et après avoir déterminé leur gravité, l'étape suivante consiste à identifier les causes afin de définir des stratégies d'intervention appropriées (Fig. 2).

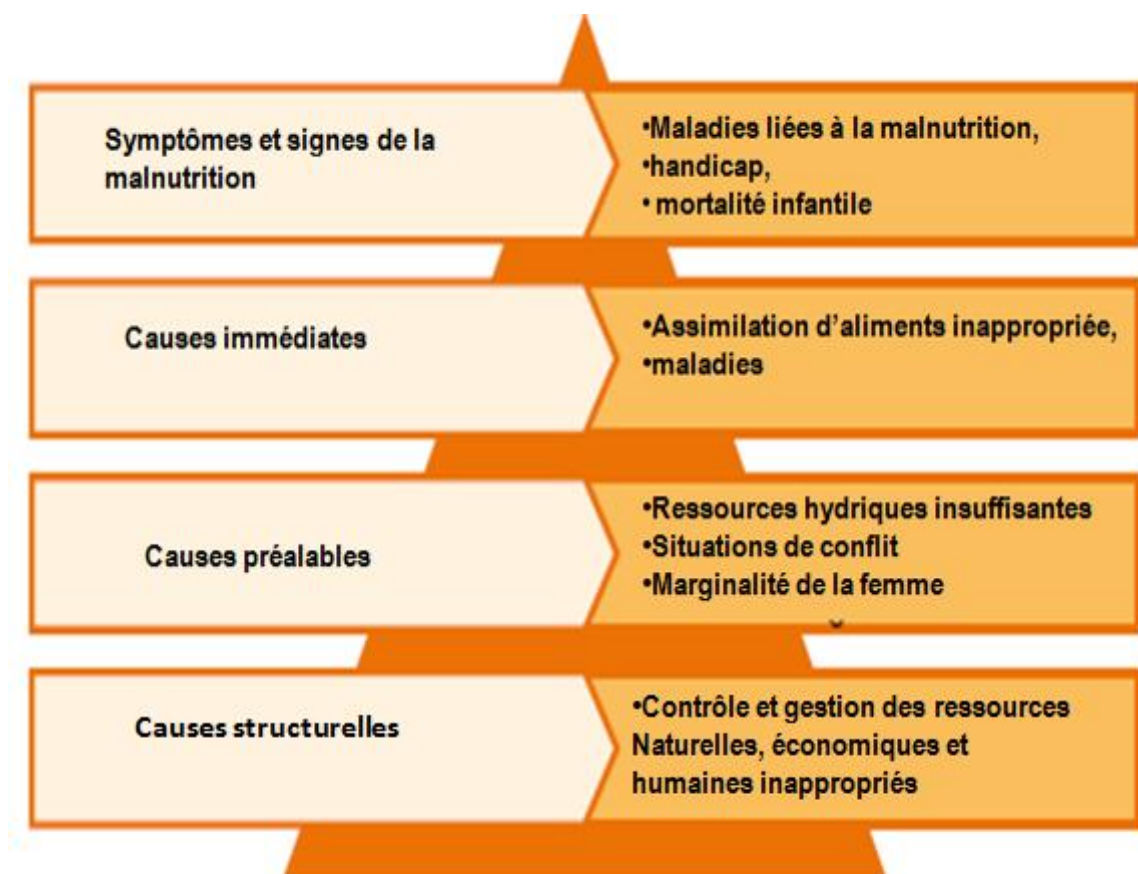


Fig. 2. Symptômes et causes de la malnutrition, adapté du texte UNICEF 1990 - COOPI 2012.

Les causes de la malnutrition sont multiples, relevant de différents niveaux, et elles sont souvent liées entre elles. Les facteurs agissant directement sur les processus d'acquisition et d'utilisation des ressources alimentaires et ayant comme conséquence une assimilation inappropriée des aliments ou des dysfonctionnements dans le processus de digestion, d'absorption, de transport et d'utilisation des nutriments qu'ils contiennent, sont communément définis les causes « **immédiates** ». Un exemple commun de cause immédiate est l'apparition de maladies associée à un apport énergétique insuffisant. À leur tour, ces causes peuvent être attribuées à d'autres causes, qui peuvent être définies comme « **préalables** »: dans le cas de la malnutrition infantile, il s'agit par exemple, de l'incapacité de la mère de préparer correctement la nourriture pour leurs enfants à cause du manque de temps. De la même manière, le fait de contracter une maladie est étroitement lié au manque ou au dysfonctionnement des services de base, tels que les services de santé, l'accès à l'eau potable, et les soins maternelles et infantiles.

Plus précisément, la fonctionnalité des services de santé de base et leur accessibilité ont un impact immédiat sur l'état nutritionnel de l'individu car, comme mentionné auparavant, les processus physiologiques à la base de l'assimilation des aliments sont étroitement liés à l'état de santé des individus et, en tant que tels, sont déterminants. De même, la disponibilité en eau potable est d'une importance primordiale car celle-ci, outre à être nécessaire à garantir des pratiques hygiéniques et de santé correctes, sert à préparer les aliments et de façon indirecte à déterminer le temps que les femmes consacrent aux soins parentaux. Le niveau d'instruction des femmes est également lié à la question de la femme en général car celui-ci est souvent insuffisant à leur accorder un rôle dans la création de ressources pour assurer la sécurité alimentaire du foyer d'appartenance. Les exemples mentionnés représentent seulement une partie des causes « préalables » qui peuvent survenir. Ceci trace donc un tableau complexe à évaluer soigneusement en fonction du contexte. De plus, les causes précédentes sont déterminées par les causes dites « **structurelles** », qui relèvent du tissu social et du contexte économique et institutionnel d'un pays. Ces composantes définissent la gestion des ressources, les processus productifs et la fourniture de services et, en tant que telles, peuvent provoquer des déséquilibres dans la répartition et l'accès étant à la source des dysfonctionnements mentionnés plus haut.

Une fois que le problème de l'insécurité alimentaire est identifié et analysé sur la base des causes contribuant à le générer et qui souvent sont interconnectées les unes avec les autres, COOPI structure son intervention de manière à agir non seulement sur ses effets mais aussi et avant tout sur ses causes, en reconnaissant au cœur de son action le droit à l'alimentation auquel COOPI s'aligne. L'**objectif** de COOPI en effet, est d'assurer aux populations avec lesquelles elle coopère la disponibilité et l'accès à des ressources alimentaires adéquates quand ils sont compromis par des situations de crise; en travaillant en même temps pour renforcer les capacités en termes de préparation, d'intervention et de rétablissement en cas de chocs ayant un impact sur l'état de la sécurité alimentaire. Cet objectif se concrétise donc grâce à la mise en œuvre de mesures pour répondre à des **urgences** qui prévoient l'aide aux populations afin de répondre à leurs besoins immédiats, causés principalement par des problèmes de disponibilité et/ou d'accès à la nourriture. Ce type d'intervention est destiné à résoudre les symptômes mentionnés ci-dessus à travers lesquels une situation d'insécurité alimentaire se manifeste. Les actions que COOPI met en œuvre afin de promouvoir la sécurité alimentaire dans des contextes en développement par contre, sont axés sur les causes immédiates et préalables. Ces actions visent à renforcer le processus de renforcement des capacités des communautés à partir du moment que COOPI identifie dans la faiblesse de ces processus la cause de crises, même de nature alimentaire.

L'approche intégrée

Qu'il s'agisse d'interventions d'urgence ou de développement, COOPI reconnaît et tient compte de la multidimensionnalité des facteurs qui agissent sur l'état de sécurité alimentaire des individus, des communautés et des populations. Ceci se reflète concrètement dans ses interventions qui, en incluant différents aspects, adoptent une approche « intégrée » au thème de la sécurité alimentaire. Chacun des secteurs d'intervention de COOPI est en effet considéré fondamental pour contribuer à créer les conditions nécessaires à atteindre la sécurité alimentaire.

L'état d'insécurité alimentaire est donc considéré comme étant dépendant d'une série de conditions externes qui peuvent être classées sur trois différents niveaux (Fig. 3):

- Régional et National – dans lequel il faut tenir compte du contexte d'intervention (socio-économique, politique, environnemental, etc.) ainsi que de l'évolution de l'économie du secteur agro-alimentaire ;
- Familial;
- Individuel.

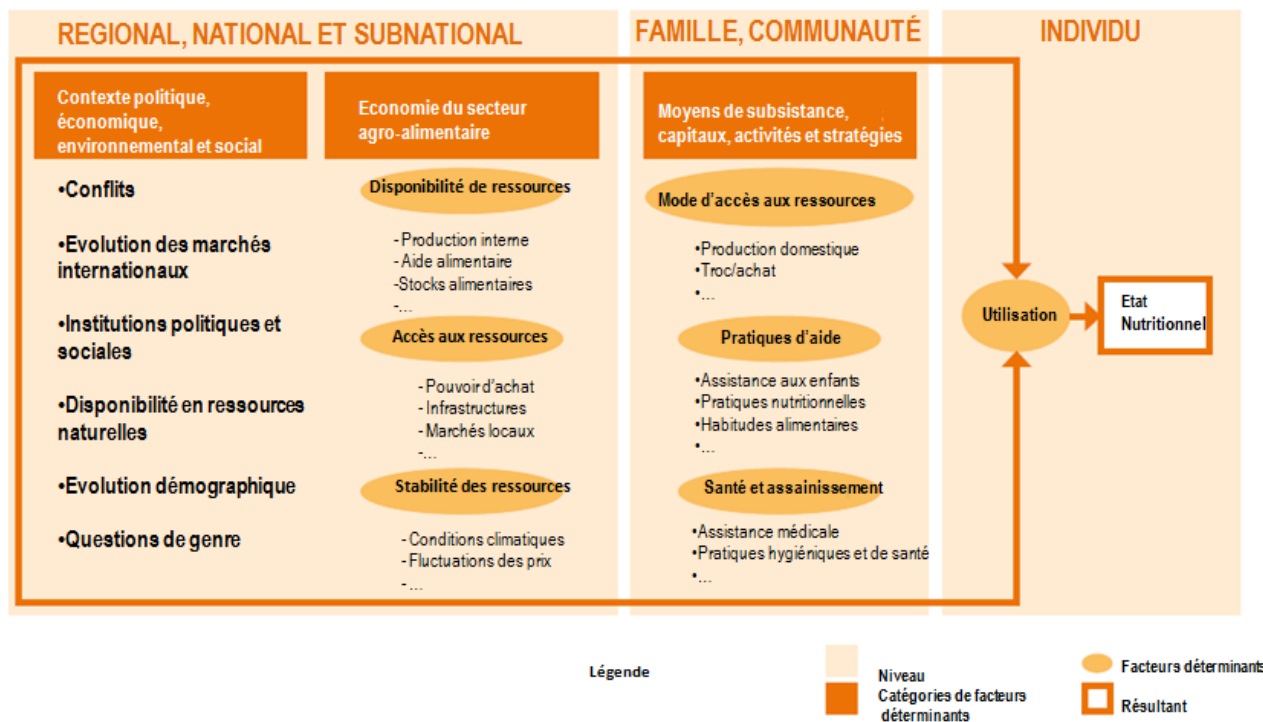


Fig. 3. Les déterminants de la sécurité alimentaire (adapté de FAO 2000) – COOPI 2012.

L'intervention de COOPI dans le secteur se concentre principalement sur les niveaux d'individu et de famille tout en tenant compte aussi du niveau global. Plus précisément, COOPI, en s'appropriant du cadre conceptuel illustré (Fig. 3), accompagne des interventions ciblant l'amélioration de la productivité - à la fois agricole et animale - conçues pour améliorer la disponibilité et l'accès aux ressources, avec des activités visant à améliorer le cadre des conditions nécessaires à leur bonne utilisation. En ce sens, une grande importance est accordée à l'adoption de pratiques hygiéniques et de santé correctes, à l'accès à des sources d'eau potable et à des services de santé capillaires et efficaces en mesure de garantir aux personnes des conditions de santé optimales permettant de bénéficier au maximum des ressources alimentaires. Les activités menées par COOPI dans le secteur de l'instruction formelle et informelle en matière de nutrition vont dans cette même direction. Ces activités visent à inclure les bonnes pratiques alimentaires, en termes de choix des aliments, de leur conservation et préparation, dans les habitudes familiales et communautaires. L'aide qui est fournie dans le démarrage et la gestion d'activité génératrices de revenus, est par contre à voir comme une façon d'augmenter le pouvoir d'achat des individus et, par conséquent, comme une amélioration de leurs conditions d'accès aux ressources, qu'elles soient alimentaires ou pas.



D'autre part, il est utile de souligner que, même si la plupart des interventions est principalement réalisée à l'échelle communautaire, celles-ci sont mises en œuvre en tenant compte du contexte de référence (régional et national) et en impliquant les différents acteurs et les institutions officielles et informelles qui peuvent contribuer à atteindre le résultat. Le caractère multidimensionnel de la thématique fait que COOPI structure son intervention afin d'appuyer les communautés dans toutes leurs composantes. Ces composantes, en termes de capital, de structures, de processus et de stratégies auxquelles la communauté s'appuie pour sa subsistance⁹, déterminent la capacité de celle-ci de faire face aux pressions extérieures ponctuelles (choc) ainsi que durables (stress): en d'autres termes, elles déterminent la capacité d'adaptation à de tels événements. Les concepts de **vulnérabilité** et de **résilience** sont donc essentiels dans cette approche (Fig. 4).

⁹ On définit "moyens de subsistance" (ou "livelihood" en anglais) d'une communauté l'ensemble des capacités, en termes de capitaux (en tant que ressources matérielles sociales) et activités utilisées comme moyens de vivre. Les dynamiques d'une communauté peuvent se considérer durables quand la communauté en question est en mesure de faire face et de recouvrer des situations de choc, en gardant, voire en améliorant, ses capacités et les bases de ses activités productives tout en donnant des opportunités de subsistance durables pour les générations futures (Chambers & Conway, 1992).

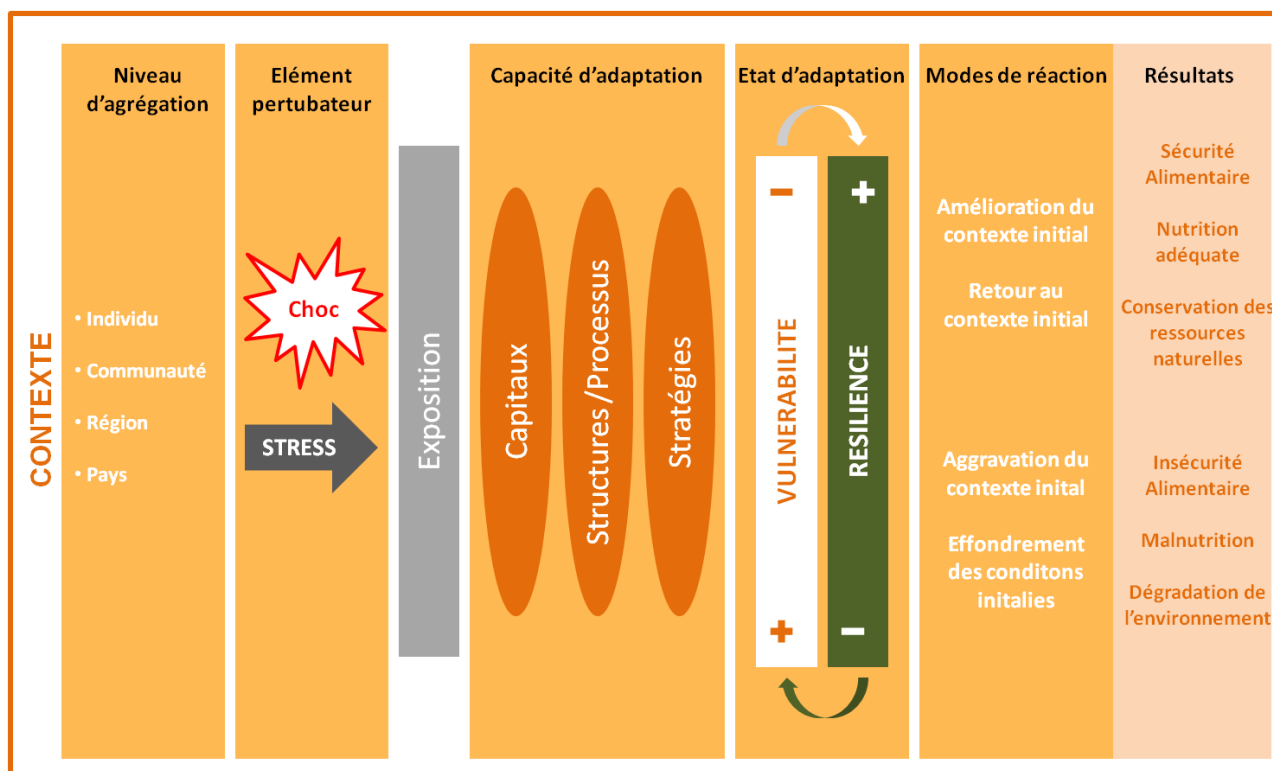


Fig. 4. Vulnérabilité et résilience dans la sécurité alimentaire (adapté de Frankenberger et autres. 2012 – COOPI 2012).

Le premier concept fait référence aux caractéristiques et conditions qui rendent une communauté, un système ou un capital sensible à un risque (UN/ISDR 2009). Le deuxième par contre, fait référence aux capacités d'un système, d'une communauté ou d'une société exposés à des menaces, de résister ou de changer pour maintenir un niveau acceptable en termes de fonctionnement et de structures¹⁰ (UN/ISDR 2004). Les deux concepts clé sont étroitement liés entre eux à partir du moment où plus une communauté est vulnérable à un choc/stress, moins sa résilience face à celui-ci sera importante. La vulnérabilité et la résilience sont en outre à considérer de façon dynamique en tant que dépendantes d'éléments qui déterminent la capacité d'adaptation d'une communauté, c'est-à-dire les capitaux¹¹ dont elle dispose, les structures et les processus sur lesquels elle se base, et les stratégies qu'elle met en œuvre dans des conditions normales et lors d'une crise.

L'encadrement du thème de la sécurité alimentaire en ces termes, suivi par COOPI, s'applique aux interventions dans des contextes d'urgence ainsi que de développement. Spécifiquement, l'intervention d'urgence se concentre sur la réponse à la crise causée par l'exposition à un élément perturbateur – choc ou stress - dans le but de garantir la disponibilité et l'accès aux ressources alimentaires. Cependant, l'organisation considère que l'intervention d'urgence, quand celle-ci se limite à résoudre la crise contingente, n'écarte et ne limite pas le risque de subir de graves pertes humaines et de ressources lors de crises suivantes. Pour cette raison, COOPI focalise ses interventions dans des contextes en développement, sur le renforcement des composantes citées auparavant et, par conséquent, sur les capacités d'adaptation communautaire dans le but de réduire la vulnérabilité aux chocs ou aux stress, qui est à l'origine de situations d'insécurité alimentaire. L'adoption de ce type d'approche est donc à la base du choix de l'organisation de mettre en œuvre des programmes de sécurité alimentaire qui agissent en amont des crises éventuelles et en réduisent les effets en rendant les communautés plus stables et préparées.

¹⁰ Cette capacité dépend du degré d'organisation d'un système social afin d'augmenter ses capacités en apprenant des catastrophes passées afin de mieux se protéger pour l'avenir et de renforcer les mesures finalisées à la réduction du risque (UN/ISDR 2004).

¹¹ Les capitaux sont ici les capitaux économique, naturel, physique, social e politique (DFID 2012).



Nutrition et sécurité alimentaire

En ce qui concerne la réalisation des interventions dans le secteur de la sécurité alimentaire selon une approche «intégrée», il est très important de mettre en relation les actions visant à atteindre l'état de sécurité alimentaire avec celles dans le domaine de la nutrition en réponse à une situation d'urgence. Cette relation qui surmonte un débat encore largement ouvert qui décrit la sécurité alimentaire comme un élément de la sécurité nutritionnelle ou l'inverse, met l'accent sur le lien étroit entre le domaine de la sécurité alimentaire et le secteur de la santé. En effet, les situations de malnutrition aiguë indiquant un grave problème de santé sont le plus souvent détectées en association avec différents types de problèmes compromettant la réalisation de l'état de sécurité alimentaire, en affectant la disponibilité, l'accès et/ou l'utilisation des ressources. C'est pour cette raison que COOPI considère comme centrale la structuration de ses interventions avec un double objectif : il faut résoudre d'une part l'urgence nutritionnelle en soutenant les individus victimes d'une malnutrition aiguë (en particulier les enfants de moins de cinq ans), à travers des programmes spécifiques d'aide; d'autre part, il faut soutenir les familles de ces personnes en les libérant de la situation d'insécurité alimentaire dans laquelle elles se trouvent et qui est souvent à l'origine de la malnutrition. Afin d'atteindre ce premier objectif, COOPI réalise donc des actions axées sur la prévention et le traitement de la malnutrition aiguë, qui comprennent la première assistance aux personnes touchées, l'administration de suppléments nutritionnels, la sensibilisation des communautés locales sur les bonnes pratiques à adopter. Une attention particulière est accordée à la participation des femmes dans ces activités en tant que responsables directes de l'état nutritionnel des enfants et qui, très souvent, n'ont pas la possibilité de le garantir en raison d'une mauvaise distribution des ressources à un niveau intrafamilial, à cause de discriminations de genre. Les activités visant l'amélioration de la disponibilité, l'accès et/ou l'utilisation de ressources alimentaires par les familles des enfants souffrant de malnutrition et par d'autres personnes vulnérables (par ex. malades de SIDA, personnes victimes de SGBV¹²)

12 SGBV est l'acronyme anglais pour Sexual and Gender Based Violence, utilisé pour indiquer la violence sexuelle ou sexiste.

peuvent inclure la distribution de semences et intrants pour l'agriculture et l'aide au démarrage de petites activités génératrices de revenus principalement liées à la transformation alimentaire. Ces dernières activités sont à mener sur le moyen à long terme et mettent l'accent, encore une fois, sur l'importance que COOPI reconnaît au lien entre les interventions en urgence et celles pour le développement afin de renforcer la résilience des communautés avec lesquelles elle coopère aussi dans le domaine de la nutrition.

L'eau, une ressource centrale

Conformément à ce qui est établi dans le septième Objectif du Millénaire pour le Développement, COOPI considère l'accès à l'eau en quantité et qualité adéquates un élément incontournable pour le développement des communautés avec qui elle coopère et reconnaît le lien étroit entre la gestion de cette ressource et la sécurité alimentaire. En effet, étant donné que la production alimentaire représente 70 % de la consommation d'eau au niveau mondial (ONU-Water, 2012), il apparaît clairement, d'une part, la pression que la demande de produits alimentaires exerce sur cette ressource et, d'autre part, le lien entre la quantité de ressources alimentaires en fonction de la disponibilité réelle en eau, essentielle pour les produire. L'indice de développement humain¹³ d'un pays en ce sens est particulièrement significatif, car celui-ci est d'autant plus bas là où l'usage de l'eau prioritairement pour l'agriculture est plus élevé, ce qui reflète l'importance de l'utilisation de cette ressource pour répondre aux besoins alimentaires de la population. L'exigence d'augmenter la production alimentaire en minimisant la consommation en eau s'avère de manière de plus en plus claire, ce qui se traduit, dans le travail de COOPI, dans la promotion auprès des agriculteurs et des éleveurs de pratiques adéquates pour la gestion de l'eau. COOPI par conséquent relève le défi futur de garantir la sécurité alimentaire en optimisant la production agricole en relation avec la consommation en eau, en adoptant la devise « more crop per drop »¹⁴.

COOPI est donc favorable à une approche stratégique des ressources en eau, afin d'en assurer l'utilisation équitable, efficace et durable. Cette position s'explique par le fait que les pays dans lesquels COOPI travaille sont touchés par des changements tels que la pression de la population croissante qui se concentre de plus en plus dans les zones urbaines, l'épuisement des nappes phréatiques et une imprévisibilité croissante des précipitations liée au changement climatique. Ces dynamiques de changement sollicitent donc une gestion des ressources encore plus attentive, une gestion que COOPI relève comme défi pour l'avenir. Ce défi a pour but de garantir aux populations les plus démunies l'accès aux ressources hydriques aussi bien en termes de production que d'hygiène et de santé : cela signifie l'adoption des mesures appropriées afin que cet accès soit constant dans le temps, malgré une pluviométrie irrégulière qui, particulièrement dans les zones arides où COOPI intervient, constitue la source primaire d'approvisionnement en eau. Le stockage de l'eau devient essentiel afin de constituer des réserves, ainsi que pour limiter le **ruissellement**¹⁵ et augmenter la teneur en eau des sols, facteur essentiel pour le maintien des pâturages en saison sèche. L'accès à l'eau et aux pâturages fait justement l'objet de tensions croissantes entre les communautés d'agriculteurs et d'éleveurs dans les régions d'Afrique où COOPI travaille. De plus, COOPI est en train d'intensifier les activités liées à la récupération des eaux de pluie sur les toits des bâtiments publics et privés afin de créer un seul réservoir d'eau pour différents usages, tels que, par exemple, les potagers domestiques, l'élevage et l'exécution des activités domestiques.

¹³ L'indice de développement humain, ou IDH, élaboré par le PNUD et actualisé chaque année dans le Human Development Report, tient en compte les indicateurs relatifs à la santé, à l'instruction et aux conditions de vie dans le but de fournir un point de référence indicatif sur le développement économique et social d'un pays (PNUD, 1990). L'IDH, qui est issu de la combinaison de composantes humaines et économiques, peut être considéré comme un bon indicateur pour le potentiel de développement d'un pays.

¹⁴ Cette expression, qui signifie en français « une plus grande récolte par goutte d'eau », a été introduit par l'International Water Management Institute, du Sri Lanka, à la moitié des années quatre-vingt-dix lors de la préparation d'une analyse sur les recherches faites dix ans avant sur la question de la productivité de l'eau (Merrey, 1997).

¹⁵ Le ruissellement est le phénomène de l'écoulement des eaux de pluie sur la surface du sol qui a lieu lorsque la capacité d'infiltration qui caractérise le sol même est dépassée, raison pour laquelle l'eau ne peut pas pénétrer en profondeur (Beven 2004).



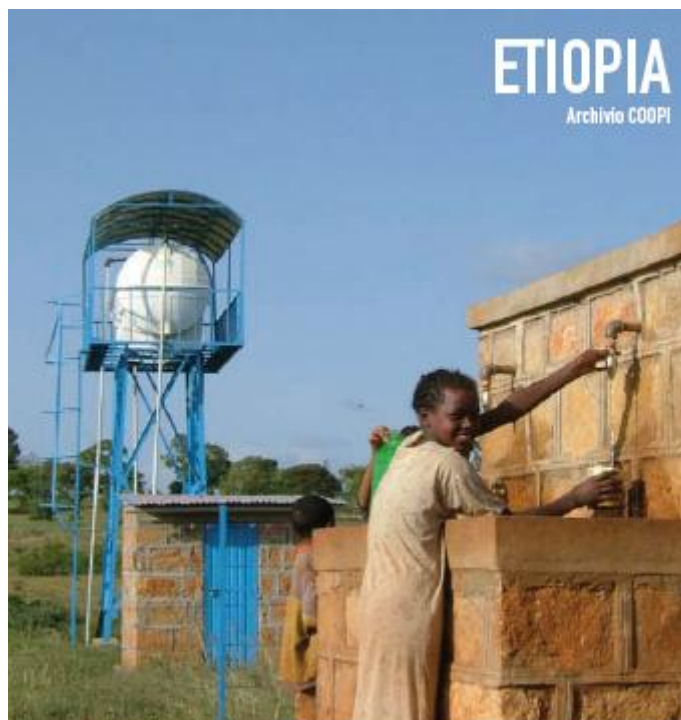
En outre, COOPI soutient et réalise des programmes qui visent à l'innovation fonctionnelle et à une utilisation efficiente des ressources en eau. Ces programmes incluent donc des interventions ayant pour but de garantir l'accès à l'eau, tels que la construction de puits, l'installation de systèmes de captage et de collecte, la réhabilitation ou la construction d'endroits d'approvisionnement en eau sur les chemins de la transhumance et la construction de systèmes d'irrigation. La réalisation de ces activités s'ajoute à la sensibilisation sur le besoin de gérer les ressources à disposition de façon équilibrée afin de garantir la pérennité des activités qui dépendent de ces ressources. Ainsi que pour le déroulement des activités productives, l'eau est également centrale pour garantir l'utilisation des ressources, ce qui est à son tour essentielle pour assurer la sécurité alimentaire ainsi que la disponibilité. La préparation correcte des aliments dépend, également, d'une disponibilité en eau suffisante, tant d'un point de vue quantitatif que d'un point de vue qualitatif. L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) identifie dans la mauvaise qualité de l'eau l'une des menaces principales pour la santé humaine en tant que cause de la propagation de maladies qui atteignent les taux d'incidence les plus élevés dans les pays en développement¹⁶. Il a été estimé qu'entre 1,8 et 2,2 millions de personnes, dont 90% en dessous de cinq ans, meurent chaque année à cause de diarrhées dues probablement à l'eau qu'ils utilisent¹⁷. Pour cette raison, COOPI intègre dans ses interventions dans le domaine de la sécurité alimentaire des activités visant à rendre potable l'eau, à donner l'accès aux services de santé de base et à sensibiliser sur l'adoption de mesures hygiéniques adéquates pour la consommation directe et l'utilisation de l'eau pour la préparation des aliments. En outre, COOPI accorde une grande importance à la sensibilisation de la communauté sur la distribution et l'utilisation d'un bien commun et sur la médiation de conflits potentiels qui

16 Pour plus de détails, cf. "Combating waterborne disease at the household level", OMS 2007.

17 Estimation de 2009 confirmée pour l'année 2012.

pourraient se vérifier dans la gestion de la ressource, qu'elle soit destinée à la consommation humaine ou animale.

Pour finir et sur la ligne des débats qui ont émergé progressivement depuis les années '90, COOPI indique le changement climatique comme un facteur capable de limiter aussi bien la disponibilité que l'accès à l'eau, étant donné que ses effets vont probablement se manifester le plus sur cette ressource (IPCC 2008), en particulier dans quelques zones géographiques où COOPI travaille. L'adaptation au changement climatique et le renforcement de la résilience des communautés à ses effets concentrent donc une attention croissante dans les interventions de COOPI, en particulier dans les zones plus exposées à des problèmes liés à l'utilisation de l'eau.



La sécurité alimentaire dans les contextes d'urgence

La nécessité de développer des interventions visant à résoudre une situation d'urgence, mais dans le but de déclencher des processus de développement de moyen à long terme, est à la base du travail de COOPI dans le secteur de la sécurité alimentaire. En effet, comme déjà mentionné, quand des urgences se vérifient, elles engendrent des pertes de ressources, voire de vies humaines, qui se reflètent dans l'interruption du processus de développement d'une communauté et donc dans l'augmentation de sa vulnérabilité à un choc externe. Par conséquent, en renforçant le lien entre les phases d'urgence et de développement, COOPI vise à réduire l'impact d'une crise éventuelle et, en même temps, s'engage à fournir une aide en cas d'urgence en réalisant les bases pour lancer la phase de développement suivante.

COOPI, qui, au cours de ses années d'activité, a opéré et opère en première ligne pour répondre aux nombreuses urgences alimentaires, structure son intervention sur la base d'un suivi permanent et d'une analyse du contexte qui tient compte de plusieurs questions, parmi lesquelles:

- les causes du choc, la possibilité et la fréquence avec laquelle elles pourraient se produire de nouveau;
- l'extension géographique des effets d'un tel choc;
- les groupes et les catégories qui ont été les plus touchés;
- les effets du choc sur les communautés, en termes de capitaux et de stratégies;
- les effets sur les institutions et sur les services tels que les marchés, les systèmes bancaires, les structures gouvernementales;
- le délai dans lequel structurer et mettre en œuvre la réponse à l'urgence.



Une fois que les causes et les effets d'une situation d'urgence ont été identifiés, COOPI accorde une grande attention à l'analyse des caractéristiques du contexte de l'action, car celui-ci dépend du choix de la mesure la plus appropriée. Les aspects suivants sont particulièrement importants: a) l'état des marchés locaux et b) la disponibilité en ressources alimentaires. La première enquête doit donc être conçue pour déterminer si, en raison de crise, l'existence et le fonctionnement des marchés locaux a été entièrement bouleversé. Si tel était le cas, en fait, une distribution directe de nourriture telle quelle, ou à titre de rémunération pour le travail (dans ce cas on parle de *Food for Work*) seraient généralement appropriées. L'origine des ressources alimentaires distribuées dépend ensuite de leur disponibilité au niveau local: en effet, si celles-ci sont disponibles en quantité et en qualité suffisantes dans les zones environnantes, l'achat se fait sur place. Au cas contraire, toutefois, les produits distribués viennent de l'extérieur et seule leur distribution est effectuée sur place. Dans le cas où les marchés locaux sont efficaces, accessibles, sûrs et en mesure de faire face à

une augmentation du flux monétaire, COOPI préfère des mesures fondées sur le transfert d'argent aux communautés bénéficiaires de l'intervention. Celui-ci est donné aux bénéficiaires comme tel (transfert d'argent), ou à titre de rémunération pour un travail visant à la restauration des services publics (*Cash for Work*), ou distribué sous forme de coupons à échanger avec de l'eau ou des marchandises, alimentaires et non alimentaires (Coupons). Quand la distribution de nourriture n'est pas la seule façon de garantir un accès immédiat à la nourriture, COOPI préfère plutôt des mesures fondées sur le transfert d'argent, puisque celles-ci permettent aux communautés qui en bénéficient d'acheter également des articles non alimentaires. Ces biens, des outils agricoles par exemple, peuvent ensuite être utilisés pour appuyer des activités productives, qu'il s'agisse de subsistance ou de commerce. L'adoption de cette approche manifeste également aux communautés la transition de bénéficiaires passifs de l'aide extérieure à acteurs dynamiques qui deviennent dépositaires et gestionnaires des moyens de leur propre développement, chose à laquelle COOPI croit fermement. En effet, à travers une implication et une autonomisation croissantes, les communautés peuvent devenir autonomes sur le plan alimentaire. La réalisation de ce résultat se reflète donc dans le changement d'une résolution d'urgence à la mise en œuvre de programmes de sécurité alimentaire et, à long terme, à des plans de développement rural en tant que partie intégrante de stratégies pour réduire la pauvreté.

Qu'il s'agisse de distribution directe de biens alimentaires, ou des mesures fondées sur le transfert d'argent, COOPI accorde une attention particulière à l'analyse de la dynamique des marchés locaux. En effet, les interventions en situation d'après-urgence, quel que soit le mode choisi, peuvent avoir un impact considérable sur les marchés locaux, jusqu'à en compromettre le fonctionnement et, par conséquent, la subsistance des communautés qui en dépendent. Par exemple, il est à noter que la disponibilité immédiate de grandes quantités de marchandises, qui se traduit par une baisse des prix, peut causer de graves dégâts aux petits producteurs qui tirent leur revenus justement des marchés locaux. De la même façon, la distribution d'argent

pour l'achat de produits alimentaires peut entraîner des dysfonctionnements dans la phase d'acquisition des ressources ou une hausse des prix lorsque le marché n'est pas en mesure de répondre à une forte augmentation de la demande. COOPI soutient donc d'une part l'importance d'une évaluation correcte de ces processus afin d'intervenir dans le respect des systèmes existants en les améliorant et les renforçant, et recommande, d'autre part, un suivi attentif des mesures mises en œuvre pour identifier et corriger les éventuels dysfonctionnements de ce système. Lorsque cela est possible, COOPI préfère donc se focaliser sur les marchés locaux même dans les interventions d'après-urgence, car l'organisation les considère des moyens fondamentaux pour la réalisation de l'objectif ultime de l'intervention, à savoir, l'accès à la sécurité alimentaire sur le court terme et le lancement successif de la phase de développement des communautés avec qui elle travaille.



BONNE PRATIQUE¹⁸

RETABLISSEMENT DE L'ACCES AUX BIENS ET AUX SERVICES DE BASE A TRAVERS LES 'CASH BASED RESPONSES' (CBRs) (Somalie)

En Somalie, dans le cadre d'un vaste Programme lancé en 2012 nommé « FAWER II » ayant pour but d'augmenter l'accès aux ressources alimentaires, à l'eau et aux services d'assainissement, COOPI a mis en œuvre différentes mesures combinées, fondées sur l'injection de liquide, couramment nommées « Cash Based Responses (CBRs) ». En particulier, l'organisation a contribué à l'amélioration de la sécurité alimentaire des communautés les plus vulnérables en réalisant :

- La distribution à 15.000 familles en conditions d'insécurité alimentaire de bons pour le retrait des produits alimentaires tels que les céréales, l'huile et le sucre (*food voucher*) afin de leur garantir un apport calorique minimum (2100 Kcal/personne/jour); ces mêmes familles ont également reçu des bons pour l'accès à 6 litres d'eau potable /personne/jour (*voucher for water*) pendant la durée de la saison sèche ;
- La distribution à ces mêmes bénéficiaires de sommes d'argent comme rétribution pour le travail (*cash for work*) finalisée à augmenter leur pouvoir d'achat. La rétribution a été donnée pour la participation à des activités telles que, par exemple, la stabilisation des berges des cours d'eau, la réhabilitation des infrastructures d'irrigation, la construction de routes ;
- L'attribution à 7000 familles dans les régions du Moyen Juba, de Gedo et de Bay de bons à échanger avec des intrants pour mener des activités agricoles, tels que les semences pour les cultures destinées à la consommation humaine et animale, des pompes d'irrigation et du carburant pour leur fonctionnement.



¹⁸ Cf. note n°2.

Promouvoir l'empowerment des femmes

COOPI met l'*empowerment* des femmes au centre des actions menées dans le domaine de la sécurité alimentaire, car il reconnaît l'importance de leur contribution à la disponibilité des ressources et à leur bonne utilisation. COOPI, en effet, met en valeur la contribution que les femmes donnent dans ce domaine et promeut leur rôle actif, tout en respectant les différences culturelles des contextes géographiques, sociaux et ethniques d'origine. Cette contribution est montrée par le fait que les femmes représentent en moyenne environ 43% de la population active employée dans l'agriculture, et arrivent à produire plus de trois quarts des ressources alimentaires à l'échelle mondiale (FAO 2010).

En milieu rural, les femmes sont généralement chargées des activités qui demandent une force physique inférieure et des temps plus longs, telles que le semis, la plantation, le désherbage et les opérations d'après récolte, s'il y en a. Les femmes donnent aussi une contribution significative là où l'élevage des moutons joue un rôle important dans les activités d'une communauté: environ deux tiers des éleveurs dans les pays en développement sont en effet des femmes. Les femmes sont en outre responsables des activités domestiques qui incluent le soin des enfants et la préparation des aliments. Malgré le poids qu'elles ont dans ce secteur, donc, les femmes continuent à ne pas avoir les mêmes opportunités dans l'accès et le contrôle des facteurs productifs, dont le premier est la terre (FAO 2010). En réponse à ces problèmes, COOPI soutient le besoin d'intervenir afin d'éliminer les disparités hommes-femmes¹⁹, et identifie en cela un fort obstacle au développement des communautés. Par conséquent, même dans les projets de sécurité alimentaire COOPI promeut des actions visant à augmenter la conscience des femmes sur leurs droits, pour leur permettre d'être actrices de leur propre relance. Plus précisément, ces actions visent à garantir l'accès et le contrôle des terres, de l'eau, du capital animal et des autres facteurs de production, qui leur permettent de contribuer efficacement au développement de la communauté à laquelle elles appartiennent. Le développement mené par COOPI de programmes visant à former les femmes comme leaders d'organisations et d'associations travaillant dans le secteur agricole et dans d'autres secteurs, ainsi que l'aide à la création et à la gestion d'activités responsabilisées et génératrices de revenus, vont dans cette même direction. Ces mesures, qui visent à l'*empowerment* des femmes, ont pour but de promouvoir la reconnaissance des femmes en premier lieu à l'échelle locale, et de l'étendre ensuite aux niveaux régional et national.

¹⁹ Connues sous le nom d' "écart hommes-femmes" ou « gender gap ».

PROMOTION DES DROITS DES FEMMES SUR LA PROPRIÉTÉ DE LA TERRE ET SUR L'ALPHABÉTISATION**(Sierra Leone)**

Depuis 2010, COOPI est en train de réaliser une action axée sur l'accès à la terre de la part des femmes. La reconnaissance des droits de propriété de la terre est donc au cœur de ce projet à côté d'un autre thème strictement lié, c'est-à-dire l'accès des femmes à l'éducation. Le projet a vu la participation dès son démarrage de plus de 300 femmes leaders d'organisations locales dans des activités de formation grâce auxquelles elles ont ensuite mené leurs propres activités de formation de plus de 1600 femmes de leurs communautés d'origine. Les 300 femmes leader sélectionnées ont en outre participé à des sessions de formation en matière de leadership, mise en réseau et de plaidoyer, particulièrement par rapport aux leaders et décideurs d'institutions locales. COOPI a en outre fourni l'appui pour le renforcement des relations entre les organisations et les associations de femmes du niveau local au niveau national, grâce auxquelles il a été possible de coordonner une campagne nationale de sensibilisation qui a fait que 50.000 personnes familiarisent avec le thème des droits des femmes à l'alphabétisation et à la propriété de la terre, et avec leur participation pour le développement du pays.

La sécurité alimentaire et le développement rural

Dans le cadre de la sécurité alimentaire, COOPI concentre la majorité de ses actions dans les zones rurales, car dans ces milieux les causes de l'insécurité alimentaire atteignent les niveaux d'alerte les plus élevés. En milieu rural en effet, la production agricole est gérée par les petits exploitants agricoles principalement engagés dans des activités de subsistance, qui très souvent ne sont pas propriétaires des terres qu'ils cultivent. Ceci explique pourquoi environ deux tiers des plus de 900 millions de personnes souffrant de la faim dans le monde estimés par la FAO pour l'année 2010 vivent en milieu rural (FAO 2010). Pour cette raison, COOPI met le développement des communautés rurales au cœur de ses programmes, en appuyant les activités agricoles à petite échelle dans le but d'améliorer la productivité, et de permettre aux petites

communautés d'atteindre l'autosuffisance et diversifier les marchés locaux. Dans ce but, l'organisation estime essentiels et travaille afin de promouvoir et d'assurer la reconnaissance des droits d'accès aux terres, l'accès aux facteurs de production (semences et engrais en particulier), l'introduction de nouvelles techniques et technologies et le renforcement des capacités opérationnelles grâce au transfert de connaissances. En outre, COOPI soutient les communautés rurales par la promotion d'activités génératrices de revenus liées aux activités agricoles, car elle les considère un moyen d'augmentation du pouvoir d'achat des communautés mêmes.

L'organisation agit donc en première ligne, pour que les investissements dans ce secteur soient effectivement utilisés dans des programmes visant la promotion du développement des zones rurales. Les principaux domaines d'intérêt incluent : l'amélioration des capacités de production et le soutien aux filières, la présence d'infrastructures qui fonctionnent, l'accès aux ressources, l'accès au crédit et aux marchés, et le renforcement des associations.



L'approche participative

COOPI promeut la participation des communautés avec qui elle collabore dans toutes ses actions et les encourage à participer à la fois à la gestion des activités qu'au processus de décision. En ce sens, l'organisation estime que la participation active de la population est centrale dans la mise en œuvre de l'intervention et elle implique les communautés dans toutes les phases des projets. Plus précisément, ceci signifie : analyse du contexte, identification des mesures à adopter, réalisation des activités et évaluation des résultats. Lors de la mise en œuvre des activités, la contribution des communautés (les compétences, le temps et/ou le matériel) renforce leur sentiment d'appartenir à l'intervention et améliore la durabilité de ce qui a été réalisé. COOPI promeut également le renforcement des capacités des collectivités avec qui elle coopère aussi à travers une sensibilisation vaste, susceptible de déclencher une plus grande prise de conscience de leurs droits. En effet, une grande valeur est accordée à la connaissance comme base pour l'*empowerment* des individus et comme condition préalable pour leur développement. A côté de la participation des communautés, COOPI appuie la collaboration avec les organisations, les autorités et les institutions locales, gouvernementales et non gouvernementales. Cette collaboration a lieu à différents niveaux, du communautaire jusqu'au national, et vise à impliquer activement les partenaires présents sur le territoire dans

la mise en œuvre des activités et dans le suivi. Plus spécifiquement, cette collaboration se concrétise dans l'aide aux organisations, aux autorités et aux institutions locales afin de les impliquer dans toutes les étapes des travaux, et d'en améliorer à la fois la structure, le fonctionnement et la représentativité. Un rôle central à cet égard est accordé aux organismes gouvernementaux tels que les ministères (principalement les ministères de l'Agriculture, des Ressources Animales et du Tourisme) en tant que responsables de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques ciblées dans le domaine de la sécurité alimentaire .



PARAGUAY
Ph Giuseppe Polini

COOPI DANS LA GESTION OPERATIONNELLE

A côté des concepts clé de l'action de promotion de la sécurité alimentaire, COOPI met en œuvre un ensemble d'approches opérationnelles établies pendant ses nombreuses années d'expérience dans les pays les plus pauvres et qui caractérisent l'approche générale de l'organisation à la question de la sécurité alimentaire. Ces concepts sont présentés ci-de suite.

Mitiger les conflits dans la gestion des ressources naturelles

COOPI met à la base du développement durable des communautés avec qui elle coopère une gestion adéquate et prudente des ressources naturelles. En effet, elle reconnaît d'une part les ressources naturelles comme étant un facteur essentiel pour la création de toute activité productive et, d'autre part, elle identifie le contrôle sur celles-ci par les communautés comme étant un élément nécessaire d'autonomie pour permettre que leur développement soit durable. Des conflits liés à des ressources comme l'eau, la terre, les pâturages, les forêts, prennent l'origine de litiges sur l'accès, le contrôle, l'utilisation et la gestion de ces ressources, causés à leur tour par différents facteurs, tels que les conflits d'intérêts entre les différents acteurs et les dynamiques de marginalisation sociale de quelques groupes. COOPI consacre donc une attention particulière à ces questions et souligne que leur compréhension et une gestion appropriée représentent une condition préalable pour la mise en œuvre de programmes de développement équitables et participés. Les actions de l'Organisation dans ce domaine, se concentrent pour assurer l'accès à la terre à des groupes vulnérables à qui ce droit n'est pas officiellement reconnu (le cas des femmes, au cœur de l'intervention de COOPI en Sierra Leone est exemplaire en ce sens), ce qui leur empêche de s'affirmer dans la société d'appartenance. Une étape clé dans cette direction selon COOPI est celle de la prise de conscience de leurs droits par ces groupes, ce qui devient donc un but dans les activités de sensibilisation et de formation mises en œuvre.



L'eau est tout aussi importante dans les interventions de COOPI, en particulier dans des contextes tels que la Corne de l'Afrique, qui connaîtra selon les prévisions une exacerbation des conflits liés à l'utilisation de cette ressource en raison de la diminution de sa disponibilité, à cause des effets du changement climatique (GIEC 2008). COOPI intervient dans des contextes arides, tels que le nord du Kenya et le sud de l'Ethiopie en réalisant une cartographie des sources d'approvisionnement en eau et de la végétation le long des chemins de la transhumance, qui est fonctionnelle à l'identification des pâturages et des parcours migratoires dans la saison sèche et dans la saison humide. Grâce à la formation et au partage des connaissances acquises, l'organisation favorise l'inclusion de ces instruments dans les plans provinciaux, nationaux et régionaux ainsi que leur utilisation afin de sensibiliser la population à une utilisation moins conflictuelle des ressources. Dans d'autres régions, l'organisation intègre dans ses projets de sécurité alimentaire des campagnes de sensibilisation sur la baisse des conflits liés à la gestion et à la propriété foncière.



Promouvoir l'agriculture de conservation

Dans ses interventions dans le secteur agricole, COOPI encourage l'adoption de pratiques d'agriculture de conservation²⁰, comme outil pour améliorer la production agricole du point de vue quantitatif et qualitatif, en augmentant le rendement et en assurant en même temps la conservation des ressources naturelles et la protection de l'environnement.

Plus précisément, COOPI s'engage à former et accompagner les agriculteurs dans l'introduction de techniques agricoles susceptibles de favoriser les processus biologiques qui se produisent dans le sol et qui en empêchent le compactage et l'érosion, afin de préserver le patrimoine naturel en nutriments et en eau avant tout, qui en déterminent la fertilité. Outre à promouvoir une utilisation du sol et une rotation des cultures appropriées, pour assurer une couverture adéquate du sol, COOPI encourage le choix de cultures adaptées

²⁰ L'agriculture de conservation est une «production agricole qui, tout en réduisant la consommation de ressources, vise à réaliser des bénéfices acceptables qui s'accompagnent à des niveaux élevés et durables de production, tout en assurant la conservation de l'environnement» (FAO 2007).

au contexte qui sont préférables par rapport à l'introduction de nouvelles espèces, ce qui favorise la préservation de la biodiversité grâce à la récupération des ressources locales et des savoirs traditionnels qui leur sont associés. L'adoption de ces pratiques, outre à améliorer la production agricole, permet de réduire le temps consacré aux activités agricoles, en réduisant la vulnérabilité des systèmes de production en termes de dépendance d'intrants extérieurs. Ceci, à son tour, encourage la diversification et le développement d'autres activités, telles que les soins de la famille, l'éducation, la création de petites entreprises, qui contribuent au développement de la communauté dans son ensemble.

Soutenir le pastoralisme et l'élevage

L'appui aux communautés pastorales et agricoles constitue une partie importante des interventions de COOPI, aussi bien où l'agriculture est accompagnée par les activités agricoles, que lorsque ces activités sont le principal moyen de subsistance, dans des pays comme le Kenya, le Soudan, l'Éthiopie et la Somalie. Dans ces régions, classées comme « arides » ou « semi-arides » en effet, les activités agricoles sont fortement limitées à cause de conditions environnementales défavorables, dont la première est la sécheresse qui arrive à compromettre sérieusement l'existence des communautés pastorales. Le manque de préparation adéquate pour les sécheresses, qui est accompagné par une dégradation généralisée des ressources naturelles, par une participation limitée des communautés et où la discrimination des femmes reste encore forte dans ce secteur, définissent donc l'objectif de COOPI dans le domaine de l'élevage et de l'agriculture : renforcer le secteur en termes de productivité et de capacité de ceux qui y travaillent et qui en dépendent, afin de renforcer son rôle dans la réalisation de la sécurité alimentaire des communautés. Pour ce faire, COOPI structure son intervention en matière de préparation et de réponse aux épisodes de sécheresse - c'est dans cet environnement qu'une grande partie de son action se concentre - sur la base des phases identifiées dans ce phénomène caractérisé par une « lente apparition » : alerte, alarme, urgence réelle, et récupération suivante. En particulier COOPI réalise des actions visant à la protection du capital productif déjà en pré-émergence afin de limiter l'impact d'une crise éventuelle. Ces actions consistent principalement à fournir une assistance technique aux communautés à travers la formation du personnel vétérinaire, des campagnes de vaccination du bétail, la réhabilitation et la construction de sources d'approvisionnement en eau, le soutien aux autorités locales dans le contrôle des maladies endémiques. Dans la phase de réponse à l'urgence (par ex. sécheresse ou épidémie), COOPI intervient en appui aux communautés touchées en facilitant la vente des chefs de bétail dans les toutes premières phases de l'apparition d'une crise, de façon à assurer aux bénéficiaires un revenu avant que la qualité du bétail ne soit compromise. Le même soutien aux dynamiques de marché est ensuite donné dans l'après-urgence dans la reconstitution du capital animal. Ces actions de soutien à la dynamique de marché rentrent dans le soutien que COOPI donne à l'ensemble de la filière productive en dirigeant et en appuyant la construction et l'utilisation d'installations pour l'échange et la vente de bétail, mais aussi pour la transformation et le stockage de produits d'origine animale.

PROTECTION DU CAPITAL ZOOTECHNIQUE**(Soudan, Kenya et Somalie)**

Au Soudan, COOPI consacre une grande partie de ses activités à la protection du capital zootechnique, à partir du moment que les activités d'élevage et de pastoralisme constituent la principale source de subsistance des communautés rurales de ce pays. Ces activités au fil des années se sont déroulées dans le cadre de projets principalement financés par USAID/OFDA, ECHO et en partenariat avec la FAO, avec le soutien et en coordination avec le Ministère des Ressources Animales et de la Pisciculture. Au Sud-Soudan et au Darfour COOPI a donc réalisé de 2008 à 2012 les projets suivants:

- La vaccination de plus de 4.800.000 chefs de bétails contre les maladies infectieuses récurrentes telles que l'hémorragie septicémique, la péripneumonie des ruminants, la variole ovine;
- La formation de plus de 200 personnes employées dans le domaine de la santé animale (agents communautaires en santé animale, ACSA) afin d'améliorer leurs capacités de diagnostic et de fournir des traitements pour les maladies les plus courantes;
- L'installation de 7 « pharmacies rurales » - d'une importance particulière dans les régions reculées pour assurer la disponibilité de médicaments vétérinaires - et la formation des ACSA pour les gérer ;
- La formation de vétérinaires d'hôpitaux publics en matière de santé publique, élaboration de plans d'urgence pour la gestion et suivi des épidémies de maladies infectieuses;
- La distribution d'urgence de plus de 180 tonnes de concentrés alimentaires pour les animaux dans les zones touchées par la sécheresse ou les inondations.

Des activités similaires ont été menées également au Kenya et en Somalie, accompagnées de plusieurs mesures visant à assurer la disponibilité des sources d'eau pour le bétail à travers la réhabilitation et/ou la construction de points d'approvisionnement hydrique. Cette évolution s'est accompagnée d'activités visant à garantir l'accès à des zones de pâturage avec l'adoption de mécanismes de médiation des conflits liés à l'utilisation de ces dernières.

Adopter l'approche filière

L'accroissement des systèmes de production est essentiel pour soutenir la relance d'une communauté. Ainsi, dans des contextes où les conditions n'ont pas compromis le développement d'un système agricole de production structuré et stable, COOPI adopte une approche « filière » qui consiste à soutenir, en plus des activités productives, les phases de stockage, de transformation et de commercialisation des produits - et par conséquent toutes les opérations d'appui aux filières de production afférentes - qui contribuent à augmenter la valeur de ces mêmes produits. Tout d'abord, en effet, ces étapes sont souvent identifiées par les bénéficiaires mêmes comme un élément problématique du processus de production dans son ensemble, et d'autre part, elles offrent la possibilité de mettre en valeur l'initiative personnelle, la participation et l'autonomisation que COOPI reconnaît comme base pour la durabilité des interventions. En outre, l'attention aux filières de production permet de fournir un appui global aux systèmes de production locaux et aux acteurs formels et informels, institutionnels et privés qui le composent. L'organisation, à partir de l'analyse participative des marchés locaux, identifie les secteurs qui offrent les perspectives de croissance les plus intéressantes, en relève les étapes critiques, assure la formation et le soutien nécessaires aux bénéficiaires impliqués pour le bon déroulement des activités en relation avec la filière, et appuie le système local lié à la filière spécifique (par ex., la filière du lait, du poisson, des fruits). Pour COOPI le développement de l'ensemble de la filière de production, ainsi que l'augmentation de la valeur des produits et donc du revenu que les producteurs eux-mêmes recevraient, permet une diversification des activités menées par les membres de la communauté. Cela offre la possibilité d'impliquer activement les groupes qui autrement seraient marginalisés dans quelques phases du processus de production. Le cas des femmes pour qui l'accès et le contrôle des dynamiques de production offre la possibilité d'augmenter leur pouvoir d'achat et favorise l'inclusion sociale et l'*empowerment* est en ce sens un cas exemplaire.

AMELIORER LA SECURITE ALIMENTAIRE A TRAVERS LE DEVELOPPEMENT DES FILIERES AGRICOLES**(Sierra Leone)**

COOPI est en train de mettre en œuvre depuis 2009 à Freetown, en Sierra Leone, un projet pluriannuel financé par l'Union européenne qui vise à améliorer la sécurité alimentaire et les conditions de la population urbaine et péri-urbaine de la ville. La composante de ce projet axée sur le développement de filières agricoles par des jeunes agriculteurs et des agriculteurs plus âgés en dehors du marché du travail est particulièrement intéressante. Dans ce domaine, COOPI a appuyé et soutenu plus de 400 producteurs agricoles, organisés en trois associations, dans le développement de filières agro-alimentaires par la promotion de l'approche «de la graine à la table», c'est à dire en appuyant l'ensemble du processus de production. COOPI a promu à travers une analyse de marché, l'identification de trois secteurs de production à fort potentiel: celui du piment et de ses dérivés, celui des produits horticoles (tomates, carottes, concombres, etc.) et la production de jus de fruits (mangue, orange, ananas). De façon analogue, plus de 700 jeunes de 25 associations ont identifié des activités combinées d'élevage d'animaux de petite taille et de culture et commercialisation de légumes et de céréales. Les groupes impliqués ont défini des stratégies appropriées pour les filières identifiées et ont participé à des sessions de formation technique et administrative qui ont précédé le lancement des activités planifiées. COOPI a également soutenu 400 petits producteurs agricoles (dont 70% sont des femmes) dans le développement d'activités agricoles. Cet soutien a consisté à appuyer des institutions dans la signature d'accords pour l'attribution et l'usufruit de parcelles de terrain et à organiser des sessions de formation technique pour améliorer la production agricole et la diversification à travers l'introduction d'une approche innovante à l'agriculture urbaine.

SIERRA LEONE

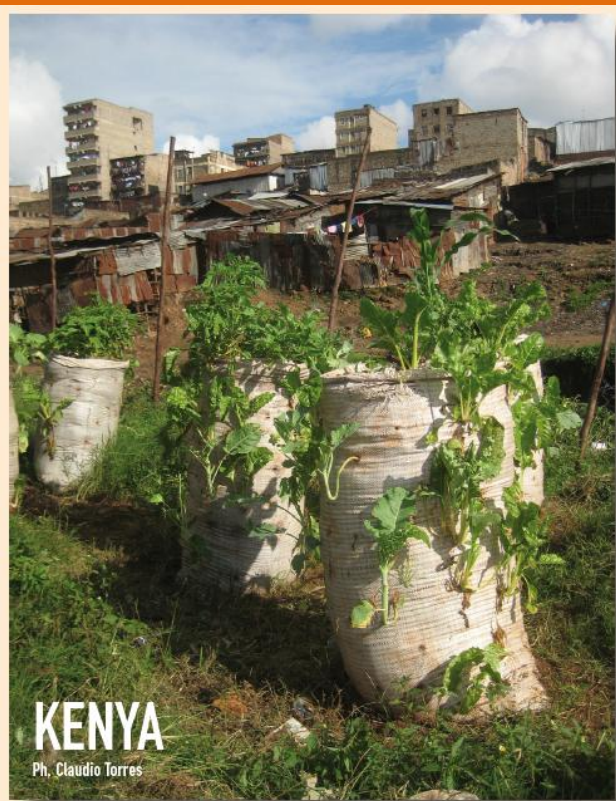
Ph. Mattia Zoppellaro

**Considérer la dimension urbaine dans l'insécurité alimentaire**

COOPI accompagne aux nombreux projets en milieu rural des interventions spécifiques d'aide à la population urbaine et péri-urbaine de certaines grandes villes comme Nairobi (Kenya), Freetown (Sierra Leone) et Kinshasa (République démocratique du Congo). Dans son action, COOPI recueille un défi global de grande actualité, étant donné qu'au taux de croissance actuel de la population urbaine, la totalité de l'augmentation de la population mondiale prévu pour 2030 sera absorbé uniquement dans les zones urbaines des régions les moins développées. Cela se traduira par l'expansion des villes qui n'auront pas à leur disposition des ressources suffisantes et des services pour soutenir un si grand nombre de personnes. Les actions de COOPI dans les bidonvilles de Huruma et Mathare à Nairobi, où vit environ un million de personnes, sont donc

conçues pour atténuer ces problèmes. Les difficultés auxquels ces sites sont soumis découlent, entre autres, du fait que les habitants des villes dépendent considérablement de l'achat de nourriture produite ailleurs, ce qui les expose fortement au risque d'insécurité alimentaire. A cela s'ajoute la pauvreté généralisée, qui est la cause d'un pouvoir d'achat très faible. COOPI intervient donc dans les établissements informels en encourageant la création d'activités agricoles visant à répondre aux problèmes de ce milieu, dont le premier est la pénurie de terres arables. L'objectif de ces actions est de fournir aux communautés les moyens pour satisfaire leurs propres besoins de façon indépendante et, quand cela est possible, d'en faire une opportunité pour générer un revenu. De plus, afin de renforcer la disponibilité en ressources alimentaires à des prix accessibles en milieu urbain, COOPI appuie aussi la création et le renforcement de systèmes de marché qui permettent le déplacement de biens des endroits de production des banlieues urbaines vers les villes. COOPI, en effet, considère l'existence et le fonctionnement de ces systèmes un pilier fondamental de la sécurité alimentaire en milieu urbain.

AGRICULTURE EN MILIEU URBAIN: L'EXEMPLE DE NAIROBI (Kenya)



La dégradation des sols et la pénurie de terres arables sont un problème majeur dans les réalités des quartiers informels. C'est justement autour de ce thème que COOPI a axé son action dans les bidonvilles de Matara et Huruma à Nairobi entre 2008 et 2012. Dans le premier cas, COOPI a travaillé pour encourager la récupération des versants sur lesquels se développent les établissements. Deux zones en particulier, que la pente et la dégradation de l'environnement ont rendu instable et impropres à l'usage, ont été attribuées et ont fait l'objet d'un nettoyage et d'une récupération par 40 jeunes sans emploi, partagés en deux groupes. Ces jeunes ont construit des terrasses et des murets de contenance qui ont permis la stabilisation des zones d'intervention. Ces terrasses ont ensuite été utilisées pour des activités de maraîchage. La difficulté d'accès aux surfaces de production a fait plus spécifiquement l'objet de l'intervention réalisée à Matara et Huruma qui consistait à distribuer le matériel pour la réalisation de 990 jardins potagers verticaux (dénommés « sack gardens ») par 550 familles. Chaque famille a reçu des graines de légumes, des petites plantes, des sacs et de la terre pour le montage d'un ou deux sacs en fonction de l'espace disponible. Ces mêmes familles ont également pris part à des séances de formation technique. Ces activités, spécialement conçues

pour répondre aux besoins alimentaires des familles bénéficiaires dont le régime alimentaire s'est considérablement amélioré, leur ont aussi permis de produire un supplément susceptible d'être vendu pour générer un revenu.

Anticiper et répondre rapidement aux urgences

La présence de COOPI en première ligne pour faire face aux urgences alimentaires est étroitement liée au suivi continu de l'état de sécurité alimentaire que l'organisation effectue, en particulier dans les zones les plus critiques et vulnérables. Ce suivi permet d'identifier et de réagir rapidement à l'apparition de crises dues à des problèmes de longue date tels que des conflits non résolus, ou des événements extrêmes tels que les sécheresses, les inondations et les ouragans, qui arrivent à affecter fortement, voire à interrompre, la production agricole et les activités en relation avec celle-ci. Afin de répondre rapidement aux urgences, il est très important de détecter les facteurs de risque auxquels les populations sont exposées et leur suivi, aussi

bien que la détection des mécanismes qui leur permettent de gérer, dans certaines limites, les crises. A ce propos la disponibilité de systèmes d'alerte précoce²¹ (Early Warning Systems – EWS) en mesure de signaler l'exacerbation de problèmes à l'origine de crises alimentaires, est de grande utilité pour identifier des éventuelles urgences avant qu'elles ne surviennent. L'utilisation de ces systèmes et la triangulation des données disponibles (directe et indirecte) permet de suivre (de façon continue à l'échelle locale, nationale ou régionale), le cours des stocks de ressources alimentaires, la demande d'aliments sur la base des prévisions de récolte, les prix des principales denrées alimentaires sur les marchés, mais aussi les prévisions de croissance de la population et la présence de personnes déplacées sur le territoire, dans le but de détecter immédiatement les tendances et les changements susceptibles de constituer un danger pour la sécurité alimentaire de la population²². Dans ce domaine par conséquent, COOPI appuie la collaboration avec les institutions, les ONG, et les communautés locales pour la récolte de données sur le terrain, ainsi que des instituts de recherche et des agences internationales pour l'accès aux données agrégées à l'échelle globale. Ces collaborations, outre que fonctionnelles au suivi continu des situations à risque, situent COOPI à l'intérieur d'un réseau international dans lequel l'échange d'informations est d'importance capitale, non seulement pour détecter les contextes d'intervention de l'organisation, mais aussi pour structurer les réponses sur la base des problèmes identifiés.

Intégrer la Réduction des Risques de Catastrophes dans les programmes de sécurité alimentaire²³

La réduction des risques liés aux catastrophes est une composante des processus qui mènent à la réalisation de la condition de sécurité alimentaire: les événements extrêmes tels que les tremblements de terre, les inondations et les ouragans en effet compromettent fortement, voire interrompent, la production agricole et les activités en relation avec celle-ci. L'incidence de ces événements, dont certains sont étroitement liés aux effets du changement climatique, connaît une croissance constante au cours des trente dernières années et fait donc appel à la nécessité d'agir afin de prévenir de tels événements et de limiter leurs conséquences, qui touchent principalement les pays souffrant déjà de niveaux critiques d'insécurité alimentaire. Par conséquent, en reconnaissance de la grande vulnérabilité des populations avec lesquelles elle coopère, COOPI intervient dans le but de réduire les effets des catastrophes, non seulement en assurant une réponse rapide en cas d'urgence, mais aussi la mise en œuvre des mesures appropriées pour prévenir et atténuer les effets des catastrophes de toutes sortes sur la sécurité alimentaire des populations touchées. À cet égard, les actions que COOPI met en œuvre afin d'assurer le maintien des processus qui garantissent la disponibilité, l'accès et l'utilisation correcte des ressources alimentaires sont considérables, et elles vont de la promotion de méthodes de production adaptées au contexte local capables de réduire au minimum le risque de perte des récoltes - telles que l'introduction de cultures et de variétés résistantes à la sécheresse - au renforcement des infrastructures pour le stockage, la transformation et le transport des ressources alimentaires. COOPI reconnaît également que l'efficacité des interventions en cas d'urgence, ainsi que le redémarrage qui suit, dépendent fortement du degré de préparation à tous les niveaux, compte tenu surtout de l'augmentation prévue de la fréquence et de l'intensité des événements extrêmes ayant un impact négatif sur la sécurité alimentaire. L'organisation travaille donc au niveau communautaire afin d'améliorer la préparation aux catastrophes, en investissant sur la sensibilisation et la formation de la population locale pour l'adoption de mesures appropriées. En parallèle au niveau, régional et national, COOPI travaille en étroite collaboration avec les autorités présentes sur le territoire afin d'améliorer la capacité de suivi et de mise en œuvre de stratégies spécifiques visant à intégrer des actions de préparation aux catastrophes dans les programmes de sécurité alimentaire et de nutrition à l'échelle nationale.

²¹ Le **système d'alerte précoce** est l'ensemble des compétences nécessaires pour produire et divulguer des informations utiles promptement afin de permettre aux individus, aux communautés et aux organisations menacées par un danger de se préparer et d'agir correctement et en temps utile pour réduire la possibilité de dommages ou pertes (UN/ISDR 2009).

²² Pour avoir une idée de ces systèmes cf. Food Security and Nutrition Analysis Unit – Somalia/Integrated Database System.

²³ Pour une discussion plus détaillée sur la question, faire référence à la Lignes directrices sur l'Environnement et la Réduction des Risques de Catastrophes.

METTRE EN VALEUR LA BIODIVERSITE ET LE SAVOIR TRADITIONNEL DANS LA PREPARATION A LA SECHERESSE (Paraguay)

Au Paraguay, dans le Chaco, la réduction des forêts et des écosystèmes en relation avec celles-ci, la conversion de vastes zones naturelles en zones utilisées pour l'élevage et l'accélération de la désertification à laquelle s'ajoutent de longues périodes de sécheresse au cours des trois dernières années, ont fortement compromis les moyens de subsistance et, par conséquent, la sécurité alimentaire des petites communautés autochtones locales. En réponse à ces tendances, dans le cadre d'un projet financé par ECHO en 2011 et 2012, COOPI a travaillé avec les communautés autochtones afin de renforcer leur capacité de réponse à la sécheresse à travers la récupération et/ou l'introduction de techniques de production adaptées à un contexte aride. L'opération a donc permis la mise en valeur de certaines ressources naturelles qui représentent des éléments clé des systèmes de production caractéristiques de la région, comme par exemple le caroubier. L'utilisation de cette plante, peu à peu abandonnée au profit d'autres cultures plus productives, a été réintroduite et promue car résistante à la sécheresse. Des activités ont donc été mises en place pour restaurer et améliorer les connaissances traditionnelles dans toutes les phases de travail du fruit du caroubier: la récolte, le séchage, le broyage, la conservation des produits dérivés et la préparation d'aliments à introduire dans l'alimentation quotidienne pour la varier et l'améliorer. COOPI, par conséquent, en soutenant la récupération et le développement de modèles de production traditionnels à fort potentiel sur le marché dans le contexte actuel, a mis en valeur les compétences techniques qui avaient été mises de côté et a contribué à augmenter la résilience des communautés locales par rapport à la sécheresse récurrente.



BIBLIOGRAPHIE

- Barrett, C.B. and D. Maxwell. 2005. Food aid after fifty years. London, Routledge.
- Beven, K. 2004. Robert E. Horton's perceptual model of infiltration processes, *Hydrological Processes*, (17) 3447 – 3460.
- Canadian UNICEF Committee, 2006. Global Child Survival and Health, p. 67.
- Chambers, R. & G. Conway. 1992 (cited in Drinkwater 1992). "Sustainable rural livelihoods: practical concepts for the 21st century." Institute of Development Studies Discussion Paper 296. Brighton, UK: IDS.
- Clay, E. 2002. Food security: concepts and measurement. Presented at the FAO Expert Consultation on Trade and Food Security: Conceptualizing the Linkages. Rome 11-12 Juillet 2002.
- Department for International Development - DFID. 2012. Building resilience in Agriculture and Rural Development: DFID's approach. Présentation PowerPoint faite pour la Plateforme Globale des Bailleurs de Fonds, qui a eu lieu le 26 Avril 2012.
- Commission européenne, Health & Consumer Protection DG. 2007. Fiche d'information sur la traçabilité des produits alimentaires.
- FAO. 1983. World Food security: a reappraisal of the concepts and approaches. Rapport du Directeur Général. Rome.
- FAO. 1996. Rome Declaration on World Food Security and World Food Summit Plan of Action. Sommet Mondial sur l'Alimentation 13-17 Novembre 1996, Rome.
- FAO. 2000. Food Insecurity and Vulnerability Information and Mapping Systems – FIVIMS, Cadre logique. [internet] Disponible à l'adresse: http://www.fivims.org/index.php?option=com_sobi2&sobi2Task=sobi2Details&catid=0&sobi2Id=137&Itemid=71 , consulté le 30 Avril 2012.
- FAO. 2010. Roles of women in agriculture. Prepared by the SOFA team and Cheryl Doss. Rome. Disponible à l'adresse: www.fao.org/docrep/013/.../am307e00.pdf , consulté le 30 Avril 2012.
- FAO. 2011. The State of Food and Agriculture 2010-2011. Rome. Disponible à l'adresse: <http://www.fao.org/publications/sofa/en/> , consulté le 20 Septembre 2012.
- FAO. 2012. The State of Food Insecurity in the World. 2012. Rome. Disponible à l'adresse: <http://www.fao.org/publications/sofi/en/> , consulté le 4 Décembre 2012.
- FAO. 2007. Conservation Agriculture - Agriculture and Consumer Protection Department. Rome, Italie. Disponible à l'adresse: <http://www.fao.org/ag/ca/> , consulté le 24 Août 2012.
- Frankenberger T.R., Spangler T., Nelson S. & Langworthy M. 2012. Enhancing resilience to food insecurity amid protracted crisis. Food insecurity in protracted crisis – Forum d'experts de haut niveau 13-14 Septembre 2012, Rome, Italie.
- Gaud, W. S. 1968. The green revolution: accomplishments and apprehensions. AgBioWorld. Disponible à l'adresse: <http://www.agbioworld.org/biotech-info/topics/borlaug/borlaug-green.html> , consulté le 22 Octobre 2012.
- Intergovernmental Panel on Climate Change – IPCC. 2008. Climate change and Water. Technical Paper VI - June 2008. Bates, B.C., Z.W. Kundzewicz, S. Wu and J.P. Palutikof, Eds. IPCC Secretariat, Geneva, 210 pp.
- Merrey, D. J. 1997. Expanding the frontiers of irrigation management research: research and development at the International Irrigation Management Institute, 1984 to 1995. Colombo, Sri Lanka: IIMI. 217 pp.
- Organisation Mondiale de la Santé– OMS. 2007. Combating waterborne disease at the household level. Geneva: United Nations Publications.
- Overseas Development Institute - ODI 2010. Food aid and food assistance in emergency and transitional contexts: a review of current thinking. HPG Policy Brief. Disponible à l'adresse: <http://www.odi.org.uk/resources/details.asp?id=4934&title=food-aid-food-assistance-emergency-transitional-contexts-review-current-thinking> , consulté le 30 Août 2012.
- Sen, A. 1981. Poverty and Famines. Oxford: Clarendon Press.
- UNICEF. 1990. Strategy for improved nutrition of children and women in developing countries. Policy Review Paper E/ICEF/1990/1.6, UNICEF, New York; JC 27/UNICEF-WHO/89.4. New York.
- UN Water. 2012. Status report on the application of integrated approaches to water resources management. Disponible à l'adresse: http://www.unwater.org/downloads/UNW_Status_Report_IWRM.pdf , consulté le 16

- Août 2012.
- United Nations – UN. 1975. Report of the World Food Conference. New York.
 - UN 2000. UN General Assembly, United Nations Millennium Declaration, Resolution Adopted by the General Assembly, A/RES/55/2. Disponible à l'adresse: http://www.un-ngls.org/spip.php?page=amdg10&id_article=2253 , consulté il 22 Octobre 2012.
 - UNDP. 1994. Human Development Report. Oxford and New York: Oxford University Press.
 - UNDP. 1990. Human Development Report. Concept and Measurement of human development. Disponible à l'adresse: <http://hdr.undp.org/en/reports/global/hdr1990/chapters/> , consulté le 22 Août 2012.
 - United Nations/Inter-Agency Secretariat of the International Strategy for Disaster Reduction - UN/ISDR. 2004. Living with Risk – A global review of disaster reduction initiatives. Geneva: United Nations Publications. Disponible à l'adresse: <http://www.unisdr.org/we/inform/publications/657> , consulté le 22 Août 2012.
 - United Nations/Inter-Agency Secretariat of the International Strategy for Disaster Reduction - UN/ISDR. 2009. UNISDR Terminology on Disaster Risk Reduction. Geneva: United Nations Publications. Disponible à l'adresse: <http://www.unisdr.org/we/inform/publications/7817> , consulté le 25 Octobre 2012.
 - Valdes, A. & Konandreas, P. 1981. Assessing food insecurity based on national aggregates in developing countries, in Alberto Valdes (ed), Food Security for developing countries, Westview Press, Boulder.
 - Via Campesina. 2007. Declaration of Nyéléni 2007. Disponible à l'adresse: http://viacampesina.org/en/index.php?option=com_content&task=view&id=282&Itemid=38 consulté le 22 Août 2012.
 - WB. 1986. Poverty and hunger Report. Washington DC.

LISTE DES ACRONYMES

ACSA	Agents Communautaires en Santé Animale
CBR	Cash Based Response
DFID	Department for International Development
CE	Commission européenne
ECHO	Office d'Aide Humanitaire de la Commission européenne
UE	Union européenne
EWS	Sigle anglais indiquant les Systèmes d'alerte précoce
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
IDH	Indice de Développement Humain
	Sigle anglais indiquant le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
IPCC	
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ODI	Overseas Development Institute
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
PVD	Pays en Développement
SGBV	Sexual and Gender-based Violence (Violence sexuelle ou sexiste)
UN	Nations Unies
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
	Stratégie Internationale de Prévention des Catastrophes des Nations Unies
UN/ISDR	
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
USAID/OFDA	Agence des Etats-Unis pour le Développement International/Office pour l'Aide Extérieure aux Catastrophes



Together we can make the world
a better place.

HEADQUARTERS:

via F. de Lemene 50 - 20151 Milano

Tel. +39.02.3085057 r.a. - Fax +39.02.33403570

coopi@coopi.org - www.coopi.org

C.F. e P.IVA 80118750159



Miglioriamo il mondo, insieme.